

PASQUAL

PACA CORSE Sécurité Qualité
ieSS

RAPPORT D'ACTIVITÉ CORSE



ANNEE 1

DU 10 AVRIL 2021

AU 9 AVRIL 2022

CHIFFRES CLÉS ANNÉE 1

AU COEUR DE LA MISSION SECURITÉ PATIENT

- 1 formation signalement des EIAS et 1 formation prise en charge médicamenteuse pour le **Centre de Molini**
- Groupe de travail accouchement à domicile avec le **réseau périnatalité PACA Corse**, à partir de situations à risque identifiées
- **6 établissements corses** inscrits au challenge "Ensemble, agissons pour la sécurité des patients"
- Lauréat corse du challenge : le **CH d'Ajaccio** pour son retour d'expérience en lien avec l'identitovigilance.



TRAVAUX AVEC LA HAS

- Participation au groupe national sur le **guide HAS FORAP « L'analyse des EIAS »**
- Groupe de travail **auto-administration médicamenteuse**
- Coordination du **bilan EIGS 2021** de l'ensemble des SRA

EXPERIENCE PATIENT

- **5 établissements corses engagés** dans l'enquête inter-régionale sur l'**implication des usagers** au sein des établissements de santé
- Publication de l'article « **Expérience patients et professionnels de santé face à l'émergence de l'épidémie COVID-19** »



NOUVELLE CERTIFICATION HAS

- **1 formation de 3h spécifique pour la Corse**
- **16 comptoirs qualité PACA-Corse**, avec un total de **1921** personnes connectées
- **1 comptoir qualité spécifique pour la Corse**
- **67 participants** à la **rencontre régionale corse sur la nouvelle certification** avec l'ARS Corse, la HAS et France Assos Santé Corse
- **1 visio-conférence de présentation** pour le **Centre Molini** et le **CH de Castelluccio**
- **12 outils FORAP** pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle certification



Mais aussi,
des newsletters, des actualités sur LinkedIn et sur le site internet Pasqual...

Table des matières

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE REGIONALE D'APPUI (SRA)	4
A. COORDONNEES	4
B. RAISON SOCIALE	4
C. IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL	4
2. DESCRIPTION DES MISSIONS	5
A. MISSIONS DANS LE CADRE DU CONVENTIONNEMENT DE LA SRA AVEC L'ARS	5
B. COORDINATION POUR L'EXERCICE DES MISSIONS AVEC D'AUTRES STRUCTURES.....	8
3. DESCRIPTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SRA	8
4. ACTIVITE ANNUELLE SUR L'ANALYSE DES EVENEMENTS INDESIRABLES GRAVES LIES AUX SOINS (EIGS)	11
A. ACCOMPAGNEMENT A L'ANALYSE DES CAUSES PROFONDES.....	11
B. GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL ANALYSE DES EIGS	11
C. FORMATIONS	12
D. COMMUNICATION	12
1. <i>Élaboration d'affiches de sensibilisation aux signalements des EIGS en collaboration avec le réseau périnatalité</i>	12
2. <i>Actions autour de la journée mondiale de la sécurité des patients de l'OMS (17 septembre 2021)</i> 12	
3. <i>Actions autour de la semaine de la sécurité des patients (22 au 28 novembre 2021)</i>	14
E. GROUPE DE TRAVAIL CREEES EN LIEN AVEC LES EVENEMENTS INDESIRABLES.....	14
1. <i>Groupe de travail régional pluridisciplinaire sur la thématique de l'accouchement à domicile</i>	14
2. <i>REX remarquable / pédagogique</i>	15
5. AUTRES ACTIVITES ANNUELLES DE LA SRA PAR THEMATIQUES	16
A. NOUVELLE CERTIFICATION HAS.....	16
1. <i>Comptoirs qualité (secteur sanitaire)</i>	16
2. <i>Formations nouvelle certification en Corse</i>	17
3. <i>Rencontre régionale corse sur la nouvelle certification</i>	17
B. FORAP	18
C. GROUPE DE TRAVAIL REGIONAUX.....	21
D. GROUPE DE TRAVAIL NATIONAUX AVEC LA HAS	22
F. EXPERIENCE PATIENT	23
6. COMMUNICATION & EVENEMENTS	25
A. NEWSLETTERS	25
B. COMMUNICATION LINKEDIN	25
C. EVENEMENTS	25
7. BILAN FINANCIER	27
GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS	28
ANNEXES	29
<i>Annexe 1 : Programme prévisionnel pour l'année 2 (10 avril 2022 au 9 avril 2023), orientations stratégiques pour la région Corse</i>	29
<i>Annexe 2 : Charte de confiance entre PASQUAL et les établissements</i>	30
<i>Annexe 3 : Cahier des charges</i>	35
<i>Annexe 4 : Newsletter mai 2021 (6 pages)</i>	39
<i>Annexe 5 : Newsletter octobre 2021 (8 pages)</i>	45
<i>Annexe 6 : Newsletter janvier 2022 (8 pages)</i>	53
<i>Annexe 7 : Newsletter avril 2022 (7 pages)</i>	61
<i>Annexe 8 : Affiche « Que faire lors de la survenue d'un décès d'un nouveau-né et/ou d'un événement indésirable grave lié aux soins ? »</i>	68

<i>Annexe 9 : Affiche « Que faire lors de la survenue d'un décès maternel et/ou d'un événement indésirable grave lié aux soins ? ».....</i>	<i>69</i>
<i>Annexe 10 : Satisfaction des comptoirs qualité nouvelle certification.....</i>	<i>70</i>
<i>Annexe 11 : Audience du site internet : pour l'année 2021.....</i>	<i>71</i>
<i>Annexe 12 : Kit Culture Sécurité en EHPAD.....</i>	<i>72</i>

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE REGIONALE D'APPUI (SRA)

A. Coordonnées

Nom officiel : Structure régionale d'appui à la qualité et à la sécurité des patients de la région PACA et de la Corse

Nom d'usage : PASQUAL

Sigle : PASQUAL

Adresse du siège social : 145 chemin du Palyvestre 83400 Hyères

Téléphone siège : 04 98 08 00 80 (siège)

Téléphone SRA : 04 91 38 32 50

E-mail : pasqual@sraq.fr

Site Internet : <https://pasqual.sante-paca.fr>

Nombre de sites territoriaux au sein de la région : 1

Adresse du site :

Hôpital de la Conception

147 Boulevard Baille

13 005 Marseille

B. Raison Sociale

Nature juridique de l'organisme : GIP (Groupement Intérêt Public)

Date de création de la SRA au sein du GIP : décembre 2016

Date de désignation par l'ARS PACA : décembre 2016

Date de désignation par l'ARS Corse : octobre 2020

C. Identification du responsable légal

Nom : Bresson

Prénom : Benoît

Qualité : Directeur du GIP de l'IES-SUD (Innovation En Santé Sud)

Téléphone : 04 98 08 00 80

E-mail : directioniess@ies-sud.fr

Coordonnateur de la SRA :

Nom : GENTILE

Prénom : Stéphanie

Qualité : Médecin coordonnateur de la SRA - PU-PH Santé Publique

Téléphone : 04 91 38 25 68

E-mail : sgentile@ies-sud.fr

2. DESCRIPTION DES MISSIONS

A. Missions dans le cadre du conventionnement de la SRA avec l'ARS

- Date du conventionnement avec l'ARS PACA : décembre 2016
- Date du conventionnement avec l'ARS Corse : 7 octobre 2020
- Date de la signature du CPOM Corse 2021 : 10 avril 2021
- Date d'échéance du conventionnement : tous les ans, la SRA et les ARS cosignent le CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens).

Synthèse des activités de la SRA pour l'année 1, du 10 avril 2021 au 9 avril 2022

Objectifs	Actions	Indicateurs résultats
Qualité des signalements	1 formation « Signalements » réalisée pour le Centre Molini 4 mai 2021	28 participants
	Production de 2 affiches en collaboration avec le réseau périnatalité concernant le signalement des EIGS périnataux	2 affiches diffusées aux établissements de la région et publiées sur le site internet Pasqual
	Challenge « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients »	6 établissements corses inscrits au challenge
FORAP GT EIGS	<i>Poursuivre</i> le développement des liens nationaux et poursuivre l'animation du groupe FORAP EIGS <i>Poursuivre</i> la production d'outils spécifiques avec la FORAP <i>Poursuivre</i> la participation aux projets nationaux en collaboration avec la FORAP	-3 réunions plénières organisées <u>Lancement d'un challenge sur le signalement :</u> -5 réunions Forap spécifiques au challenge -5 visio-conférences d'accompagnement aux établissements -accompagnements téléphoniques personnalisés dans le cadre du challenge
Nouvelle certification	Réaliser 1 comptoir qualité certification spécifique pour la Corse	27 mai 2021, 23 personnes, 3 heures
	Réaliser des ateliers et des comptoirs qualité en visioconférence sur la nouvelle certification	16 comptoirs qualité réalisés 1921 connexions
	Réaliser la journée régionale corse nouvelle certification	13 janvier 2022 67 connectés sur 1 demi-journée
	Participer au GT Forap Certification Mettre des outils à dispositions pour aide la mise en place de la nouvelle certification	10 réunions dans le cadre du GT -1 outil Excel -8 fiches mémos -1 book audit système -1 book engagement patients et usagers -1 book traceur ciblé -4 guides d'entretien traceur ciblé
	-1 visio-conférence de présentation générale pour le Centre Molini et CH de Castellucio -Spécifiquement pour le Centre de Molini : >Formation « Prise en charge médicamenteuse » >Relecture des procédures et du processus prise en charge médicamenteuse	20 avril 2021 21 mai 2021 - 6 participants

Continuer la dynamique qualité et gestion des risques de la région	Participer au GT auto-administration (en lien avec la HAS)	
	Participer au GT HAS EIGS	
	Participer au GT et au bureau du réseau périnatalité Méditerranée	
	Groupe de travail « Articulation des activités CAMPS PCO en PACA Corse »	
Groupes de Travail régionaux (situations à risques)	Création d'un groupe de travail accouchement à domicile avec le réseau périnatalité PACA Corse (suite RMM)	1 réunion du groupe le 7 décembre 2021
FORAP GT Implication des Usagers	Publier l'enquête COVID-19	Publié sur le site en mai 2021
	Participer au GT Implication des usagers Construction et lancement de l'enquête implication des usagers	4 réunions 5 établissements corses engagés dans l'enquête
	Poursuivre la production d'outils spécifiques avec la FORAP	
	Poursuivre la participation aux projets nationaux en collaboration avec la FORAP	
FORAP GT médico-social	Participer au GT Forap médico-social Poursuivre la production d'outils spécifiques avec la Forap	3 réunions
FORAP GT e-FORAP	Participer au GT e-FORAP Poursuivre la production d'enquêtes spécifiques avec la Forap	9 réunions
HAS FORAP	Publier , en collaboration avec la HAS et la FORAP le guide « Analyser un EIGS »	Guide publié en octobre 2021
Communication	Poursuivre les newsletters	4 newsletters entre avril 2021 et avril 2022
	Poursuivre les journées régionales	13 janvier 2022 pour la Corse
	Poursuivre la mise à jour du site internet	Site internet mis à jour
	Poursuivre la mise à jour du LinkedIn	78 posts entre avril 2021 et mars 2022

B. Coordination pour l'exercice des missions avec d'autres structures

Concernant la Corse, il n'y a pas d'autre SRA à la qualité et à la sécurité des patients conventionnée sur la région.

PASQUAL appartient au RREVA (Réseau RÉgional de Vigilances et d'Appui) de façon réglementaire.

3. DESCRIPTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SRA

- Composition de l'équipe opérationnelle et de l'équipe support



Stéphanie GENTILE 20%
Médecin coordonnateur

Sophie TARDIEU 20%
Chargée de mission Expérience
Patient

Patricia Polizzi 100%
Référente EIGS

Valentine PONCET 100%
Chargée de mission qualité

Laure Hardouin 100%
Chargée de mission qualité
(depuis le 1^{er} septembre 2021)

Sabine BRUN 20%
Chargée de mission qualité
(depuis le 1^{er} septembre 2021)

Benoît BRESSON
Directeur

Marine ROTI
Responsable Ressources Humaines

Équipe support



LE PARTENAIRE NUMÉRIQUE DES ACTEURS DE SANTÉ

COMMUNICATION

Erika BOREL
Chargée de mission promotion de
la communication

Virginie CHAON
Assistante communication
Infographie

Jérémy FINEL
Chargé de mission multimedia

ADMINISTRATIF

Audrey VERGNAL
Assistante de gestion

INFORMATIQUE

Damien BOREL
Responsable Informatique & SSI

Philippe RICHZOZ
Informaticien
Support technique aux utilisateurs

Frédéric SIMION
Informaticien
Support technique aux utilisateurs

Détail des qualifications de l'équipe opérationnelle :

Membr	Fonction d'origine	Diplômes et expérience en lien avec la qualité et la gestion des risques	Fonction au sein de PASQUAL	%ETP PASQUAL	Période
Gentile Stéphanie	PU-PH Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> → Aix-Marseille Université <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable du Master qualité et gestion des risques en santé de la mention Santé publique depuis 2004 ▪ Responsable de l'enseignement gestion des risques de la 2^{ème} année de l'IFSI depuis 2012 ▪ Responsable du DU Évaluation Médicale depuis 2012 → Membre de la commission certification HAS depuis 2011 → Chef du Service d'Évaluation Médicale dont les missions sont la mise en œuvre des actions d'évaluation, de qualité (AP-HM) 	Coordonnateur médical	20%	2021
Polizzi Patricia	Cadre supérieur de santé	<ul style="list-style-type: none"> → Responsable qualité et gestion des risques pour la Coordination Générale des soins (AP-HM) → Formatrice gestion des risques AP-HM et IFSI → DU gestion des risques (2010), Faculté de Nîmes 	Chargée de mission accompagnements EIGS	100 %	2021
Tardieu Sophie	PH Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> → PH au sein de service d'Évaluation Médicale depuis 2000 (AP-HM) 	Chargée de mission Expérience Patient, PACTE, Certification	20%	2021
Poncet Valentine	Ingénieur qualité	<ul style="list-style-type: none"> → Master Qualité et gestion des risques en Santé Aix-Marseille Université 	Chargée de mission qualité	100%	2021
Hardouin Laure	Chargée de mission Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> → Master Encadrement des organismes de santé Aix-Marseille Université, option qualité 	Chargée de mission qualité et communication	100%	2021 (depuis 01/09)
Brun Sabine	IDE	<ul style="list-style-type: none"> → Master Qualité et gestion des risques en Santé Aix-Marseille Université 	Chargée de mission qualité	100%	2021 (depuis 01/09)

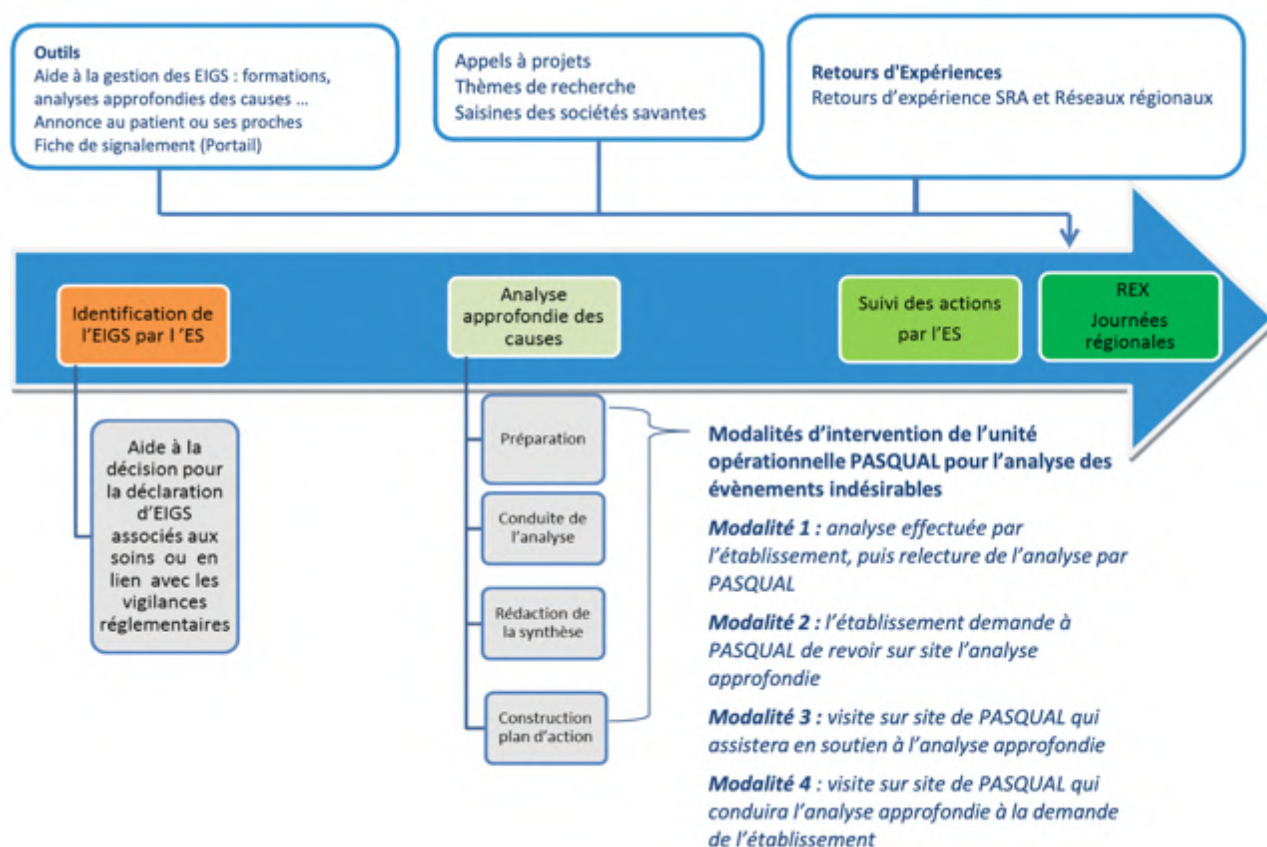
4. ACTIVITE ANNUELLE SUR L'ANALYSE DES ÉVÉNEMENTS INDESIRABLES GRAVES LIES AUX SOINS (EIGS)

A. Accompagnement à l'analyse des causes profondes

Une charte de confiance est signée entre la SRA et l'établissement demandeur à chaque demande d'accompagnement.

Suite à chaque accompagnement / appui RMM, un rapport est rédigé par la SRA, validé par l'équipe et envoyé à l'établissement (charte en annexe 2).

Schéma représentant la gestion d'une demande d'accompagnements EIGS



Durée des interventions pour chaque catégorie d'accompagnement :

- Par téléphone entre 3 heures et 10 heures
- Sur site environ 40 heures

La méthode utilisée lors des accompagnements est la méthode ALARM.

Une enquête satisfaction est envoyée à l'établissement lorsque l'accompagnement par la SRA est clôturé. Les résultats de cette enquête sont disponibles en annexe 3.

B. Groupe de travail national analyse des EIGS

Participation à l'analyse des EIGS nationaux pour la HAS. Au cours de l'année 2021, 47 EIGS ont été analysés.

C. Formations

En considération du contexte sanitaire évolutif, PASQUAL propose aux établissements uniquement des formations sur demande, afin de s'adapter au mieux aux établissements et à leurs contraintes de temps, de ressources et aux modalités envisageables (visio-conférence ou présentiel).

Pour cela, l'établissement prend contact avec la SRA et remplit un cahier des charges (cf annexe 3).



D. Communication

1. *Élaboration d'affiches de sensibilisation aux signalements des EIGS en collaboration avec le réseau périnatalité*

Au cours de l'année 2021, PASQUAL a produit 2 affiches de sensibilisation aux signalements en périnatalité à destination de tous les établissements sanitaires des régions PACA et Corse, en collaboration avec le réseau Méditerranée. Ces affiches ont pour but de sensibiliser les professionnels de santé aux signalements des EIGS maternels et néonataux.

Ces 2 affiches ont été relayées par mail, sur LinkedIn et sur les sites internet de la SRA et du réseau Méditerranée. Ces affiches sont disponibles en annexes 8 et 9.

2. *Actions autour de la journée mondiale de la sécurité des patients de l'OMS (17 septembre 2021)*

a) **Action 1 : Challenge « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients »**

En collaboration avec la FORAP, la SRA a proposé aux établissements de participer au challenge « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients ». En PACA/Corse, 53 établissements se sont inscrits.

Ce challenge se déroule en 3 étapes.

1) Signalement : les professionnels déclarent au moins 1 EIAS

o Mission SRA :

- Mise à disposition d'outils pour sensibiliser les professionnels de santé au signalement des EIAS dans leur établissement, notamment durant la période de la semaine sécurité des patients.

- 1 visio-conférence de présentation du challenge : 19 octobre 2021
- 4 visio-conférences d'accompagnement au challenge ont eu lieu : 13 décembre 2021, 4/11/18 janvier 2022
- Aide à la reformulation et à l'identification de l'EIAS

2) Analyse : analyse en équipe de l'EIAS sélectionné

○ Mission SRA :

- Appui aux établissements pour l'analyse de l'EIAS sélectionné (2022)

3) Partage : partage d'expérience aux équipes (2022) avec la transcription de l'événement choisi sur la fiche REX Pasqual.

4) Résultats : le retour d'expérience le plus remarquable sera diffusé sur les réseaux sociaux & les sites internet des SRA et de la FORAP.

Un plan de communication autour de ce retour d'expérience sera déployé en avril 2022.



Challenge, focus sur la Corse

6 établissements corses inscrits au challenge

- CH Ajaccio
- Clinisud
- CRF Molini
- Clinique de Toga
- Clinique Filippi
- Clinique Maymard

- 1 session de présentation générale
- 9 participations corses au total sur les 4 sessions d'échange qui ont suivi
- 1 accompagnement personnalisé par téléphone pour le CH d'Ajaccio.

Le Centre Hospitalier d'Ajaccio a remporté le challenge en Corse, pour son retour d'expérience sur une erreur d'étiquetage lors d'un bilan sanguin pré-anesthésique urgent ayant retardé la prise en charge opératoire d'un patient.

Les actions mises en place grâce à ce REX sont les suivantes :

- réalisation d'une plaquette de rappel des bonnes pratiques d'identitovigilance et des exigences pré analytiques de prélèvements de biologie médicale,
- sensibilisation et formation des professionnels au contrôle ultime du dossier préopératoire,
- mise en place du projet d'accueil et de formation des nouveaux arrivants.

b) Action 2 : vidéos sur les soins maternels et néonataux sans risque

En 2021, la journée mondiale de la sécurité des patients avait pour thématique « *soins maternels et néonataux sans risque* ». PASQUAL a souhaité proposer un contenu en lien avec cette thématique.

Pour cela, la SRA a produit et diffusé 4 vidéos sur son site internet et sa page LinkedIn. Ces vidéos ont été réalisées soit en collaboration avec des membres du réseau de périnatalité, soit avec des établissements.

Les vidéos portaient sur :

- l'évaluation des pratiques professionnelles sur les violences obstétricales
- le retour à domicile des nouveau-nés et de leur famille
- le bilan des EIGS en lien avec la périnatalité, déclarés en PACA et en Corse depuis l'ouverture du portail
- la sensibilisation au signalement en périnatalité.

3. Actions autour de la semaine de la sécurité des patients (22 au 28 novembre 2021)

Lors de la semaine de la sécurité des patients, PASQUAL a partagé via des mails, sur LinkedIn et sur son site internet des affiches et des quizz en lien avec l'identitovigilance :

- 2 affiches « INS et périnatalité »
- 9 affiches produites par le GRIVES
- 7 quizz proposés par le GRIVES, à destination des professionnels.

E. Groupes de travail créés en lien avec les événements indésirables

A la suite de certains EIGS, et en regard du risque, la SRA a mis en place les actions suivantes au niveau régional.

1. Groupe de travail régional pluridisciplinaire sur la thématique de l'accouchement à domicile

Ce groupe de travail (GT) est soutenu par l'ARS PACA (dont les délégations 06 et 13) et l'ARS Corse, et réalisé en collaboration entre le réseau de périnatalité Méditerranée et la SRA PASQUAL.

Le périmètre du GT porte sur les accouchements à domicile programmés et non programmés.

Les objectifs de ce GT sont les suivants :

- Réaliser une enquête régionale auprès des professionnels (maternité, SAMU/SMUR, professionnels de ville).
Nombre d'AAD/lieu/département et/ou région des AAD les plus fréquents
Raisons d'un AAD programmé...
- Etudier l'offre de soins.
Ratio nombre d'accouchements/maternité
SF libérales/région ou département
- Définir le contour réglementaire, les responsabilités pénales et/ou morales lors d'un AAD programmé
- Rédiger une cartographie des risques et proposer des pistes d'actions d'amélioration
- Réaliser des patients traceurs/parcours traceurs
 - Une première réunion le 8 décembre a réuni les personnes suivantes :
 - *gynécologues-obstétriciens du réseau*
 - *pédiatres du réseau*

- référent périnatalité ARS
- représentants SAMU 06 et 13
- sages-femmes du réseau
- sages-femmes libérale
- sages-femmes établissements de santé
- SRA PASQUAL.

○ Une seconde réunion a eu lieu le 16 mars 2022 pour valider le protocole d'évaluation et les enquêtes, en collaboration avec l'ARS Corse et l'ARS PACA.

Plan d'action et perspectives

- Réaliser une enquête régionale (évaluation des demandes et des besoins de chaque acteur).

Quatre populations :

- SAMU
- Maternité, néonatalogie, plateaux techniques - organisation des espaces physiologiques
- SF libérales
- Couples et femmes.
- Mettre en place plusieurs patients traceurs (1 sur l'AAD programmé, 1 inopiné, 1 avec intervention C15).
- Mise en place de formations pour les sages-femmes et les médecins généralistes.
- Intégrer des indicateurs AAD dans les maternités (nombre, type...).
- Envisager une prise en charge autre que le SAMU si son intervention n'est pas nécessaire (exemple : convention ambulance privée).

2. REX remarquable / pédagogique

Issu du partenariat avec le GRIVES PACA Corse, un travail de collaboration est en cours de production sur un événement indésirable récurrent lié aux règles d'identitovigilance. Des affiches et des mots clés vont structurer le retour d'expérience.

5. AUTRES ACTIVITES ANNUELLES DE LA SRA PAR THEMATIQUES

A. Nouvelle Certification HAS

1. Comptoirs qualité (secteur sanitaire)

Suite à la mise en place de la nouvelle certification HAS, PASQUAL a développé, en collaboration avec le CCECQA (SRA Nouvelle-Aquitaine), des comptoirs qualité dédiés. Des réunions de préparation sont organisées (2 réunions de préparation + 4 réunions de suivi).

Concernant les comptoirs « méthodologie » et « thématique », chaque comptoir est construit sur une durée d'une heure comme suit :

- une première partie théorie et rappels
- une deuxième partie concrète avec des exemples issus du terrain
- une troisième partie de réponse aux questions posées par les professionnels lors de leur inscription.

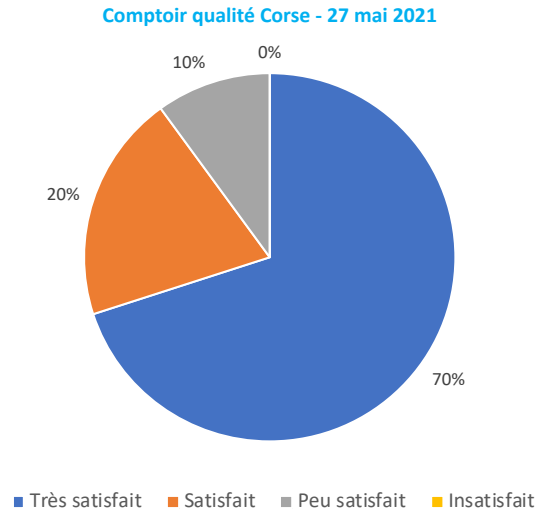
Le support de présentation du comptoir, le replay et un questionnaire de satisfaction sont envoyés aux participants puis publiés sur le site internet Pasqual. Les résultats des questionnaires de satisfaction de l'ensemble des comptoirs sont disponibles en annexe 11.

Dates	Actions	Indicateurs de résultats (nombres de connectés)	Mission
11/03/2021	Comptoir qualité certification des établissements de santé	80	Réponses aux questions des établissements
18/03/2021	Comptoir qualité certification des établissements de santé	67	
25/03/2021	Comptoir qualité certification des établissements de santé	65	
01/04/2021	Comptoir qualité méthodologie de la certification Patient Traceur	157	Présentation des méthodes d'évaluation de la certification
08/04/2021	Comptoir qualité méthodologie de la certification Parcours Traceur	157	
15/04/2021	Comptoir qualité méthodologie de la certification Traceur Ciblé	170	
22/04/2021	Comptoir qualité méthodologie de la certification Audit Système	150	
20/05/2021	Comptoir qualité thématique : Urgence	67	Présentation des attendus par thématique
27/05/2021	Comptoir qualité thématique : Maternité	64	
27/05/2021	Comptoir qualité certification des ES : Corse	23	
17/06/2021	Comptoir qualité thématique : Prise En Charge Médicamenteuse	240	
01/07/2021	Comptoir qualité thématique : Hospitalisation à domicile	41	
07/10/2021	Comptoir qualité thématique : Gestion des risques	153	
21/10/2021	Comptoir qualité thématique : Engagement patients <i>en collaboration avec France Asso Santé PACA</i>	151	
18/11/2021	Comptoir qualité thématique : Risques infectieux <i>en collaboration avec le CPIAS PACA</i>	120	
25/11/2021	Comptoir qualité thématique : Identitovigilance <i>en collaboration avec le GRIVES</i>	122	
09/12/2021	Comptoir qualité thématique : Vigilances & HémoVigilance	94	
	TOTAL	1921	

- 16 comptoirs PACA / Corse
- 1 comptoir qualité certification spécifique pour la Corse

27 mai 2021

23 personnes, durée de 3 heures



-> 70 % "Très satisfait"

-> 20 % "Satisfait"

-> 10 % "Peu satisfait" -> verbatim : "Formation non adaptée aux cadres des services, mais dédiée à la cellule qualité."

2. Formations nouvelle certification en Corse

1 visio-conférence de présentation générale a été réalisée pour le Centre Molini et CH de Castelluccio le 20 avril 2021.

Spécifiquement pour le Centre de Molini, 2 formations ont été réalisées :

-Signalement des EIAS (4 mai 2021 - 28 participants)

-Prise en charge médicamenteuse (21 mai 2021 - 6 participants).

Satisfaction

Les professionnels sont satisfaits de la formation et feraient **tout à fait** à nouveau appel à Pasqual si nécessaire. Le CRF Molini souhaiterait une solution en présentiel plutôt qu'en visio-conférence.

Accompagnement complémentaire

Relecture des procédures et du processus prise en charge médicamenteuse pour le Centre de Molini.

3. Rencontre régionale corse sur la nouvelle certification

La rencontre régionale corse sur la nouvelle certification, organisée par l'ARS Corse, l'OMEDIT PACA Corse, France Assos Santé et la structure régionale d'appui Pasqual a eu lieu le 13 janvier 2022.

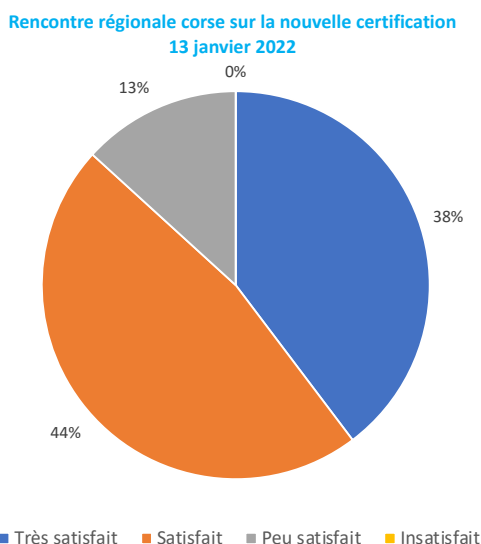
Objectifs de la rencontre

-Partager et échanger sur les enseignements tirés des premières visites de certification, retour d'expérience de la HAS, d'un Expert Visiteur, des établissements, des professionnels et des usagers.

-Présenter le rôle d'accompagnement de l'ARS Corse, de l'OMEDIT PACA Corse et de la Structure Régionale d'Appui Pasqual dans la mise en œuvre de cette nouvelle version de la certification HAS.

- 4 réunions de préparation, 1 répétition commune
- Préparation et lissage des contenus des différents intervenants
- Communication déployée autour de la rencontre : campagnes emailing, LinkedIn et site internet

67 personnes se sont connectées sur cette demi-journée.



Satisfaction, verbatims :

« Individualisation de la rencontre souhaitée pour notre établissement »

« Peut-être raccourcir le format (2h max) »

« Présenter des outils, des démarches concrètes pour la mise en place de la V2020. »

« Nous donner directement les liens supports et outils. »

Le replay et les présentations sont disponibles sur le site internet [Pasqual](#).

B. FORAP

Des actions sont réalisées au niveau national en lien avec la FORAP et la HAS notamment sur les thématiques suivantes :

- EIGS
- Médico-social
- Médecine de ville (soins primaires)
- Implication des usagers
- eFORAP (enquêtes)
- Certification
- Collège.

Actions	Mission		Secteur			Stade de réalisation	Indicateurs de résultats
	Mission 1	Mission 2	Sanitaire	Médico-social	Ambulatoire		
Coordination du Groupe de travail (GT) EIGS FORAP	Organiser les rencontres et animer le groupe de travail EIGS FORAP	<p>Développer des outils communs aux SRA pour les bilans annuels des EIGS</p> <p>Élaboration et développement du challenge « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients » proposé aux établissements de la région PACA lors de la semaine sécurité des patients</p>	X	X	X	<p>3 réunions générales</p> <p>Challenge</p> <p>-5 réunions FORAP centrées sur le challenge</p> <p>-5 visio-conférences d'accompagnement aux établissements</p> <p>-Plusieurs accompagnements téléphoniques personnalisés</p>	<p>2 outils « Questionnaire complémentaire pour l'analyse approfondie des causes » :</p> <p>- Suicides et tentatives de suicide</p> <p>- décès inexpliqués</p> <p>Publication dans le retour d'expérience national des EIGS 2020 de la HAS du « bilan national des activités en lien avec les EIGS des structures régionales d'appui en 2020 »</p>
Participation au GT FORAP Certification : relecture documents, développement d'outils à destination des établissements	Développer des outils pour la mise en œuvre de la certification		X	X		<p>10 réunions</p> <p>1 Outil Excel opérationnel à destination des professionnels des établissements de santé, pour s'approprier le</p>	153 établissements demandeurs en régions PACA et Corse

						nouveau manuel de certification 8 Fiches mémos FORAP 1 book audit système 1 book engagement patients et usagers 1 book traceur ciblé 4 guides d'entretien traceur ciblé	
Participation au GT FORAP Implication Usagers : développement de l'enquête implication des usagers	Construction de l'enquête, du protocole, des outils et d'outil de communication	Réaliser une enquête inter-régionale sur l'implication des usagers dans leur prise en soins	X	X		4 réunions	
Participation aux réunions du collège de la FORAP	Politique FORAP		X	X	X	9 réunions	
Participation au groupe de travail eFORAP	Prise en main de la plateforme et partage des astuces entre les SRA	Transfert des outils EPP régionaux sur la nouvelle plateforme	X	X	X	9 réunions	
Participation au groupe de travail médecine de ville	Réaliser le bilan de l'existant en région	Développement outil adapté au secteur ambulatoire			X	2 réunions	
Participation au GT Médico-social	Développement d'une enquête de culture sécurité spécifique au secteur médico-social	Préparation au nouveau référentiel de certification des établissements MS		X		7 réunions	

C. Groupes de travail régionaux

Actions	Mission			Secteur			Stade de réalisation	Indicateurs de résultats
	Mission 1	Mission 2		Sanitaire	Médico-social	Ambulatoire		
GT Réseau périnatalité	Création affiche en collaboration / journée mondiale sécurité patient Formation de 2 professionnels à la gestion des risques (niveau expert)	La SRA est membre du bureau du réseau de périnatalité (secrétaire générale du réseau)	Participation au GT eParcours périnatalité Thématique traité : EIGS en lien avec la périnatalité Identitovigilance AAD	X			1 réunion du bureau du réseau tous les 15 jours	
GT Al maviva	Sensibiliser le corps médical à la déclaration des EI et à l'utilité des RMM	Élaborer un cahier des charges et établir un planning prévisionnel pour intervenir en séance de CME (plusieurs niveaux)		X	X			1 réunion visio 1 intervention lors d'un COFIL qualité (le 14/12)
GT Grives	Membre du réseau 3RIV							1 réunion

D. Groupes de travail nationaux avec la HAS

Actions	Mission			Secteur			Stade de réalisation	Indicateurs de résultats
	Mission 1	Mission 2	Mission 3	Sanitaire	Médico-social	Ambulatoire		
GT HAS : auto-administration médicament	Participation au GT national en vue de modification du décret du 6 avril 2011	Étude et analyse des documents reçus	Participation à la rédaction des documents finaux (guide et supports)	X	X	X		4 journées à Paris 8 réunions visio
Participation au Copil FORAP-HAS Outil d'analyse EIAS	Réaliser un guide d'analyse EIAS en collaboration avec la HAS			X	X	X	Guide publié le 20 oct 2021 par la HAS	
Rédiger une note à publier dans le rapport annuel sur les EIGS	Publier dans le retour d'expérience national de la HAS « Bilan national des activités en lien avec les EIGS des structures régionales d'appui en 2020 »			X	X	X	Terminé	Newsletter publiée

E. PACTE

Actions	Mission		Secteur			Stade de réalisation	Indicateurs de résultats
	Mission 1	Mission 2	Sanitaire	Médico-social	Ambulatoire		
Répondre aux demandes des établissements sur la mise en place d'un PACTE	Former les établissements au CRM		X			1 établissement Corse : CH Bastia	

F. Expérience Patient

Actions	Mission			Secteur			Stade de réalisation	Indicateurs de résultats
	Mission 1	Mission 2	Mission 3	Sanitaire	Médico-social	Ambulatoire		
Étudier l'expérience patient durant la crise sanitaire liée au COVID-19	Publication des résultats de l'enquête régionale COVID-19, en collaboration avec le CAPPs et le Québec sur l'impact du COVID -19 sur les patients chroniques			X	X	X	Article rédigé et publié sur le site internet PASQUAL (mai 2021)	

Réaliser une enquête inter-régionale sur l'implication des usagers au sein des établissements de santé	Communication sur l'enquête et ses objectifs aux établissements de la région (1 visio-conférence le 10 juin 2021, 80 participants)	Engagement des établissements pour la réalisation de l'enquête via le formulaire	Lancement de l'enquête implication des usagers pour les 100 établissements inscrits de la région. Recueils des données prévues jusqu'au 31/12/2021 Assister les établissements dans la prise en main de l'outil eFORAP	X	X		Analyse des données de l'enquête	5 établissements corses engagés
--	--	--	--	---	---	--	----------------------------------	---------------------------------

6. COMMUNICATION & EVENEMENTS

A. Newsletters

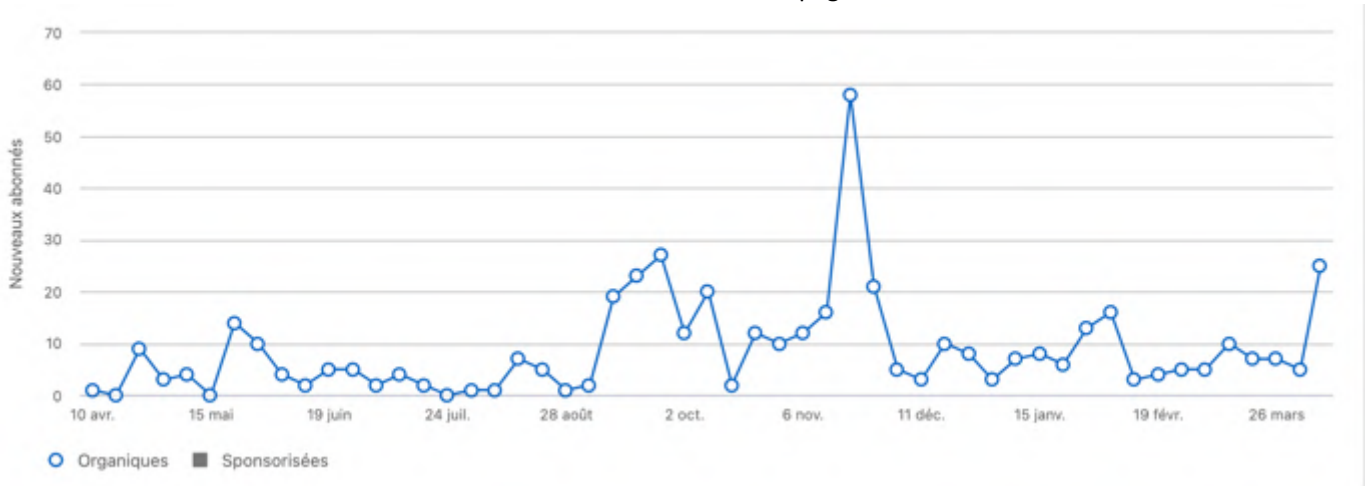
La SRA a réalisé 2 newsletters en 2021 et 1 en janvier 2022. Elles sont disponibles en annexes 4, 5 et 6.

B. Communication LinkedIn

Depuis avril 2021, la SRA PASQUAL a publié 78 posts sur sa page LinkedIn : PASQUAL - Structure Régionale d'Appui PACA CORSE.

Fin mars 2022, la SRA comptait 619 abonnés LinkedIn.

Évolution du nombre d'abonnés à la page PASQUAL



C. Événements

Type d'intervention	Thème	Collaboration	Date	Dpt	Public
Communication outils	Signalements EIGS néonataux	Réseau périnatalité	Septembre 2021	PACA - Corse	Sanitaire
Challenge inter-régional	Signalement EIAS	FORAP	Lancement en septembre 2021 Plusieurs sessions d'échange en visio-conférence	PACA - Corse	Tout public
Communication	« Soins maternels et néonataux sans risque »	Réseau périnatalité	Journée mondiale sécurité patient 17 septembre 2021	PACA - Corse	Sanitaire
Événement Journée GRIVES	Déploiement de l'INS	GRIVES	12 octobre 2021	PACA - Corse	Tout public
Communication mailing	Identitovigilance	Grives	22 novembre 2021	PACA - Corse	Tout public

Webinaire	Webinaire Inter qualité région PACA- Corse Al maviva	Groupe Al maviva	14 décembre 2021	PACA - Corse	Professionnels Al maviva
Rencontre régionale	Nouvelle Certification	-ARS Corse -HAS -France Assos Santé Corse -Pasqual	13 janvier 2022	Corse	Sanitaire

7. BILAN FINANCIER

	PASQUAL BUDGET 2021
Financement / Subvention ARS Corse Année 1 : 10 avril 2021 au 9 avril 2022	35 100 €
Dépenses année 1	33 597,20 €

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

AAD : accouchements à domicile
ARS : agence régionale de santé
CPOM : contrat pluriannuel d'objectif et de moyen
CPTS : communautés professionnelles territoriales de santé
CRM santé : crew ressource management
DD : délégation départementale de l'ARS
EIAS : évènements indésirables associés aux soins
EIGS : évènements indésirables graves associés aux soins
EPP : évaluation des pratiques professionnelles
FORAP : fédération des organismes régionaux et territoriaux pour l'amélioration des pratiques en santé
GHT : groupement hospitalier de territoire
GT : groupe de travail
HAS : Haute Autorité de Santé
IDE : Infirmier diplômé d'état
PACTE : programme d'amélioration continue du travail en équipe
PECM : Prise en charge médicamenteuse
REX : retour d'expérience
RMM : Revue Morbi-Mortalité
RREVA : Réseau Régional de Vigilances et d'Appui)
SF : sage-femme
SRA : structure régionale d'appui
SSR : soins de suite et de réadaptation
TC : traumatisme crânien
V1 : volet 1 (deuxième partie déclaration EIGS)
V2 : volet 2 (deuxième partie déclaration EIGS)

ANNEXES

Annexe 1 : Programme prévisionnel pour l'année 2 (10 avril 2022 au 9 avril 2023), orientations stratégiques pour la région Corse

Objectifs	Actions	Indicateurs / résultats
EIGS	ARS ET RRÉVA Missions de contribution dans le cadre du RREVA à l'analyse des événements indésirables graves liés aux soins	
	Sensibiliser les membres du RRÉVA et les professionnels de l'ARS impliqués dans la gestion des EIAS / EIGS afin d'harmoniser les pratiques de gestion des EIGS et développer une culture commune -Après avril 2022, lien avec le médecin ARS PFR-CVAGS/RRÉVA et la responsable SIVSS pour déterminer actions -Contribuer à la mise en œuvre du programme de travail du RREVA -Participer aux réunions régionales de sécurité sanitaire de l'ARS	Base 1 réunion tous les 2 mois
	Apporter aux établissements un appui méthodologique à l'analyse des causes des EIGS	3 jours / RMM - 5 RMM pour l'année
	Promouvoir la culture du signalement auprès de tous les établissements sanitaires de Corse, en lien avec ARS (PFR-CVGAS, référente SIVSS, DSQ) Sensibiliser et former au signalement (sous déclaration volet 1, non retour volet 2), à l'analyse, à la mise en place du plan d'action	
	2 comptoirs qualité pour les établissements sanitaires corses et PACA	Jeudi 31 mars, 13h à 14h Jeudi 12 mai, 13h à 14h
	2 comptoirs qualité pour les établissements médico-sociaux corses et PACA	Jeudi 16 juin, 13h à 14h Jeudi 30 juin, 13h à 14h
	Challenge "Ensemble, agissons pour la sécurité des patients" en Corse et en PACA -Superviser & animer les réunions FORAP -Animer le challenge au niveau FORAP & auprès des établissements -Déployer des supports de communication autour de l'EIAS le plus remarquable	Nombre de réunions
	Organiser des formations inter-établissements sur les CREX, RMM, audits... ainsi que sur l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)	Base 4 sessions d'1 heure en visio conférence
Nouvelle certification	Organiser un accompagnement en distanciel pour tous les Etablissements Sanitaires PACA - Corse > comptoirs qualité	Nombre de comptoirs
	Accompagner de manière personnalisée des ES Corses ayant une visite de certification dans l'année en cours -Centre de régime et de convalescence Valicelli -La Villa de San Ornello Accompagner de manière personnalisée le CH Sartène	1 visite sur site + au moins 2 échanges en visio-conférence personnalisés pour chacun de ces 2 établissements 1 visite sur site de type audit, accompagnement plan d'actions correcteurs sur axes ciblés et suivi en visio-conférence
Secteur médico-social	Réaliser un état des lieux des ESSMS de Corse Enquête sur : -les besoins pour améliorer la qualité et la sécurité des soins -les besoins sur la démarche d'évaluation	Nombre de réunions Nombre d'établissements engagés
	Enquête culture sécurité en EHPAD : -Emailings suivi et relances établissements -Actualités sur le site internet -Information Newsletter -Suivi et extractions eforap -Echanges établissements	
	Mettre en place une démarche de communication auprès des professionnels et des fédérations pour expliciter la démarche, en lien avec la (ou les) journée(s) régionale(s)	
	Développer un programme de formation (outils de la qualité et de la gestion des risques, analyse des EI...) à mettre en œuvre sur la région	
Acteurs de ville	Réaliser un état des lieux et d'un diagnostic des besoins >Enquête Se mettre en lien avec la fédération de l'exercice coordonné Proposer des formations spécifiques en visio-conférence sur démarche qualité en CPTS, en MSP, en lien avec le parcours de santé, la coordination des acteurs <i>A préciser</i>	
	Développer un programme de formation (outils de la qualité et de la gestion des risques, analyse des EI...) à mettre en œuvre sur la région	Base 2 sessions d'1 heure
Journée régionale	Organiser avec l'ARS Corse, la HAS et France Assos Santé Corse la journée régionale qualité et sécurité en santé annuelle La SRA propose en lien avec l'ARS, une thématique qui regroupe sanitaire, ville et médico-social	En visio-conférence ou présentiel selon le contexte
Prise en charge médicamenteuse	Analyse de la problématique avec l'OMEDIT PACA – Corse (responsable Corse) et les pharmaciens inspecteurs ARS pour le circuit du médicaments / inspection et proposer le cas échéant une action. - Vigilance sur la coordination entre ESSMS et ville (médecins traitant) concernant la gestion du risque en lien avec les traitements médicaux - Vigilance sur les dispositifs médicaux à risque pour le secteur médico-social	Nombre de réunions
PACTE	CH Bastia Réunion en visio-conférence en mai 2022	Formation de 3h
GT FORAP	Participer au groupe de travail FORAP EIGS	
	Participer au groupe de travail FORAP Certification	Nombre de réunions
	Participer au groupe de travail FORAP médico-social	Nombre d'outils développés
	Participer au groupe de travail implication des usagers	Moyens / supports de communication déployés
	Participer au groupe de travail eforap	
	Participer au groupe de travail FORAP soins primaires	



Charte de fonctionnement entre PASQUAL et les professionnels de santé, les établissements de santé et les établissements ou services médico-sociaux

L'ARS a créé en décembre 2016 une structure régionale d'appui à la qualité de soins et à la sécurité des patients appelée PASQUAL. Cette structure a pour objectif de promouvoir une culture de sécurité partagée dans le domaine des soins en œuvrant à la réduction des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS).

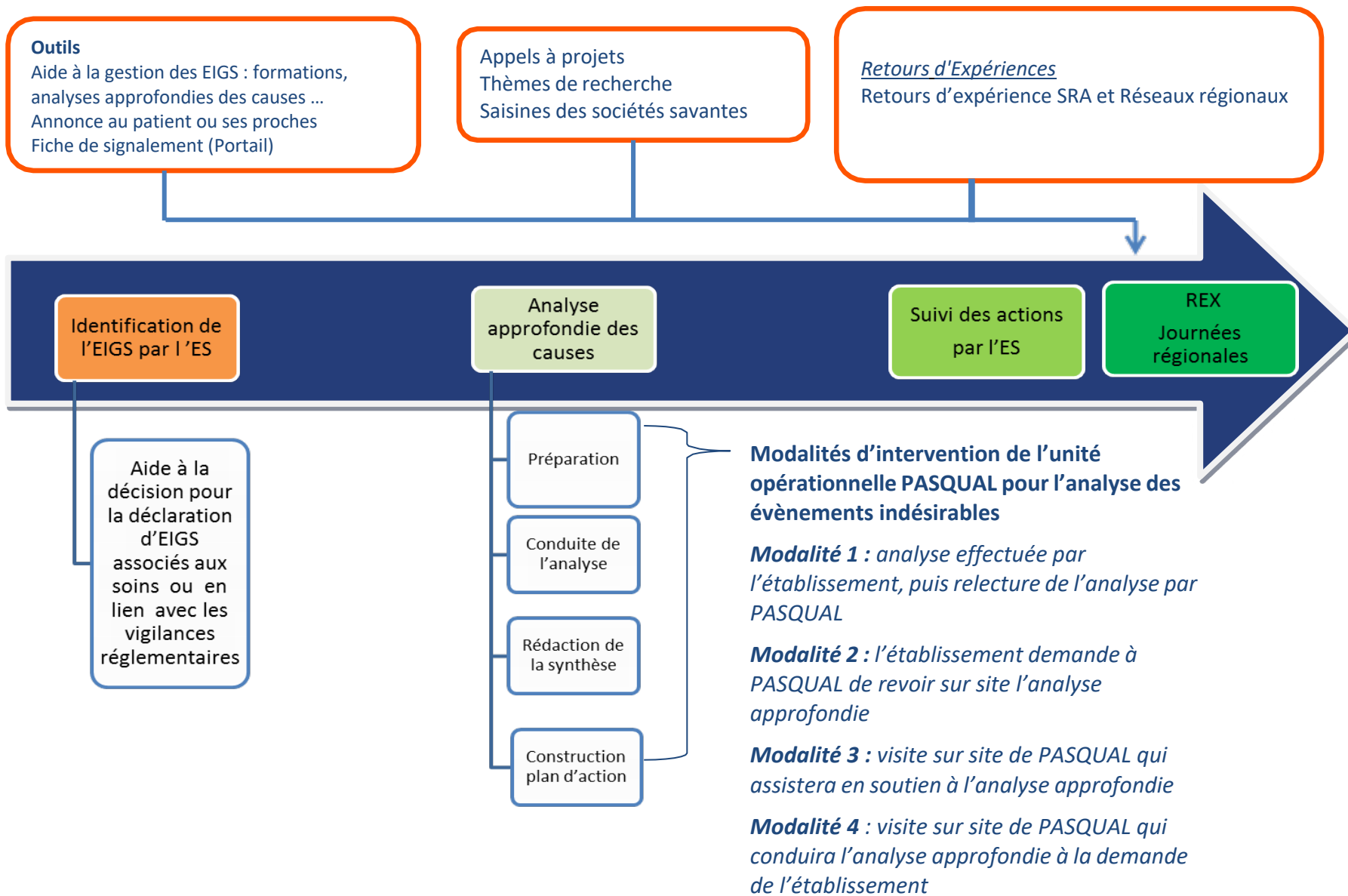
Cette charte de fonctionnement est élaborée afin de préciser :

- Les règles qui cadrent l'accompagnement par PASQUAL des établissements de santé, des établissements ou services médico-sociaux ou des professionnels de santé quels que soient son lieu et son mode d'exercice ;
- Les références communes pour l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Les engagements réciproques qui reposent sur une implication active de chacun.

➤ *OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT*

- Conduire des actions de sensibilisation et de formation - action au signalement et à l'analyse des EIGS,
- Apporter un appui méthodologique aux équipes de gestion des risques et aux équipes soignantes,
- Dégager des enseignements pertinents de l'analyse des EIGS portés à la connaissance de PASQUAL,
- Promouvoir le signalement des EIGS sur le portail national, conformément à la réglementation,
- Apporter des éléments d'aide à la décision dans la politique de sécurité des soins de la région PACA,
- Promouvoir le partage d'expérience entre les professionnels de santé, les établissements de santé et les établissements ou services médico-sociaux engagés dans la politique régionale de santé.

➤ *MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT*



Pour assurer l'efficacité et le succès de la mission d'accompagnement, PASQUAL et les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux, ainsi que les professionnels de santé se doivent de tenir les engagements suivants :

➤ PROXIMITE

PASQUAL s'engage à mener une démarche de proximité de façon à inscrire son action dans le contexte de la structure.

➤ **REACTIVITE (A LA DEMANDE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE, DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX OU DES PROFESSIONNELS DE SANTE)**

Il est important de réaliser les analyses approfondies des causes des EIGS, en particulier dans la phase de reconstitution de la chronologie de l'évènement, dans des délais raisonnables et d'engager des actions d'amélioration de la sécurité des soins rapidement, raisons pour lesquelles :

PASQUAL s'engage à respecter un délai de 3 mois maximum entre la demande d'analyse et les conclusions du rapport d'analyse approfondie dès lors que les requêtes de PASQUAL seront honorées. Les autres structures régionales avec compétences spécialisées appartenant au RREVA¹, s'engagent à répondre aux demandes de PASQUAL dans les délais qui lui permettent de respecter ses engagements.

➤ MOBILISATION ET IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

Les professionnels mobilisés au cours de l'accompagnement doivent être ceux qui peuvent contribuer au mieux à la pertinence et la qualité de l'analyse.

PASQUAL pilote et anime l'analyse approfondie des causes en collaboration si besoin avec les autres structures régionales du RREVA sollicitées, ainsi que la restitution de l'analyse aux équipes et/ou au directeur de l'établissement de santé le cas échéant.

PASQUAL effectue une première analyse pour évaluer le besoin de mobiliser les experts pertinents sur les événements analysés à savoir :

- L'OMEDIT en ce qui concerne le circuit du médicament et sa sécurisation, le CRPV en ce qui concerne la pharmacovigilance, le CPIAS en ce qui concerne les infections associées aux soins, l'ASN en ce qui concerne la radioprotection des patients et des soignants ou les référents ARS.
- Le réseau de Périnatalité pour les EIGS en lien avec la gestation et les nouveau-nés, le Réseau de Cancérologie en ce qui concerne les EIGS associés à la prise en charge des cancers ...

PASQUAL pilote les relations et les interventions des différents acteurs avec les établissements ou professionnels de santé dans le cadre de ses missions.

Les établissements de santé et médico-sociaux s'engagent à mobiliser la CME ou le médecin coordonnateur, la Direction de soins, les structures qualité-gestion des risques et tous les acteurs du soin impliqués dans l'évènement concerné.

¹ RREVA (Réseau Régional de Vigilance et d'Appui) est issu de l'article 160 de la Loi de modernisation du système de santé et s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du système de vigilance sanitaire et de la stratégie nationale de santé. Le RREVA, sous le pilotage de l'ARS, est constitué des différentes structures régionales de vigilance et sécurité sanitaires ainsi que des structures chargées d'améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge en santé.

Un événement peut concerner plusieurs établissements géographiquement distants. La présence physique de tous les professionnels de santé concernés est parfois impossible mais pour autant nécessaire. L'analyse sera alors proposée en visioconférence en respectant les mêmes règles éthiques et de confidentialité.

➤ EFFICIENCE

Les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux, ainsi que les professionnels de santé s'engagent à suivre les recommandations validées et à contribuer à la mesure des résultats des plans d'actions.

PASQUAL s'engage à répondre aux demandes, de tout professionnel de santé quels que soient son lieu et son mode d'exercice ou tout représentant légal d'établissement de santé, d'établissement ou de service médico-social, qu'elles soient spontanées ou consécutives aux saisines de l'ARS. PASQUAL appréciera la pertinence de son intervention notamment au regard de la gravité, la reproductibilité potentielle des EIGS, leur valeur d'exemple et d'illustration permettant l'aide à l'identification de situations à risques similaires dans d'autres structures.

PASQUAL identifiera conjointement avec les professionnels de santé ou les établissements de santé, ou les établissements ou services médico-sociaux le plan d'actions à mettre en place.

PASQUAL se réserve le droit de suspendre son intervention, en cas de non-respect des clauses de cette charte.

➤ ÉTHIQUE

La communication des informations nécessaires pour mener à bien l'accompagnement doit se faire dans un climat de confiance en respectant la confidentialité (secret professionnel et règles déontologiques).

Les rapports d'analyses approfondies ne seront transmis par PASQUAL qu'aux professionnels de santé ou établissements de santé, ou établissements ou services médico-sociaux, et en aucun cas à l'ARS.

Les modalités de partage de l'information se font dans le respect du secret professionnel et des droits des patients.

PASQUAL, lors d'une analyse approfondie des causes d'un EIGS, peut considérer nécessaire le signalement de faits graves mettant en jeu la sécurité sanitaire auprès de l'ARS ou de tout autre détenteur du pouvoir de contrôle.

➤ **COMMUNICATION ET CONFIDENTIALITE**

Il appartient aux professionnels de santé ou établissements de santé, ou établissements ou services médico-sociaux de faire usage de ces rapports selon leurs besoins.

Dans un but de capitalisation, PASQUAL pourra publier des retours d'expérience et toute information utile aux établissements de santé et médico-sociaux, aux professionnels de santé et aux usagers (public), destinés à éclairer la politique régionale de sécurité des soins.

Les règles d'utilisation et d'exploitation des données sont les suivantes :

- Les **Retours d'EX**périence seront diffusés après accord des professionnels et de la direction des établissements de santé et médico-sociaux.
- L'accès en est libre. Il s'agit d'un espace public. Toutes les informations seront rendues anonymes avant diffusion sur le site internet PASQUAL.
- La gestion des données (confidentialité, fiabilité des flux d'informations, et la sécurité de la base de données) est réalisée par le GIP.

- Les professionnels de santé ou les établissements de santé ou les établissements médico- sociaux peuvent préciser explicitement à PASQUAL les informations qu’elles ne souhaitent pas voir publiées ou faire valoir un droit de modification et de suppression des données. Ils peuvent s’impliquer dans le partage d’expérience par une contribution lors des échanges régionaux et en alimentant la base documentaire de PASQUAL.

➤ TRANSPARENCE

L’accompagnement, pour être profitable à tous, doit se faire dans un climat de confiance avec une transparence réciproque.

PASQUAL informe les autres structures régionales du RREVA et de l’ARS via la production d’un rapport d’activité anonymisé. Les professionnels de santé, ou les établissements de santé/médico-sociaux s’engagent à informer PASQUAL, en lien avec l’exécutif de l’établissement, des actions en cours et des suites des analyses réalisées.

PASQUAL, lors d’une analyse approfondie des causes, peut considérer nécessaire la déclaration de l’EIGS auprès de l’Agence Régionale de Santé. PASQUAL délèguera à l’exécutif des établissements de santé et médico-sociaux, le soin de déclarer l’EIGS sur le portail national.

➤ COORDINATION ET PILOTAGE

PASQUAL via son rôle régional dans le cadre de l’analyse des événements indésirables graves associés aux soins, participe au RREVA.

La présente charte est évolutive ; elle nécessitera les ajustements successifs rendus nécessaires par l’évolution des textes réglementaires et les servitudes de fonctionnement de PASQUAL, des structures régionales du RREVA et de l’ARS.

La diffusion de la charte se doit d’être la plus large possible au sein de chaque structure. PASQUAL diffusera cette charte sur son site internet mais aussi auprès de chaque professionnel de santé, chaque établissement de santé et chaque établissement médico-social lors d’une analyse approfondie des causes.

➤ UNE FINALITE : L’AMELIORATION CONTINUE

La logique du dispositif de PASQUAL repose en grande partie sur l’émulation et le développement du bienfondé du signalement et de son impact sur la sécurité des soins à l’échelle des professionnels de santé, des établissements de santé et des établissements et structures médico-sociaux ainsi qu’à l’échelle de la région.

Via le contenu des plans d’action, la communication, la formalisation des retours d’expérience, PASQUAL animera une démarche d’amélioration continue dans l’intérêt des patients.

Fait à ___le___entre :

PASQUAL

Et l’établissement/Professionnel

CAHIER DES CHARGES

INTERVENTION

Date : 05/11/2021

Version 4.0 VP/PP

Référence du projet

LE DEMANDEUR

Nom Prénom

Fonction

Téléphone

E-mail

Etablissement

Service

Adresse

RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

A ne pas remplir si la personne est la même que le demandeur

Nom Prénom

Fonction

Téléphone

E-mail

Validation et accord du responsable

Oui Non Sans objet

Commentaires

Si vous disposez d'une **cellule qualité**, est-elle informée de l'intervention ? Oui Non

Si oui, sera-elle présente lors de l'intervention ? Oui Non

A PROPOS DE VOTRE DEMANDE

Nature de la demande

- Soutien méthodologique pour la déclaration, la gestion et l'analyse des EIGS
- Accompagnement pour l'élaboration de plan d'actions
- Accompagnement, conseil ou expertise dans les domaines de la qualité et la gestion risques
- Mise à disposition d'outils
- Organisation de formations et d'informations sur la qualité des soins et la sécurité des patients
- Participation à des recherches dans le domaine de l'organisation des soins en vue d'optimiser la qualité des soins et la sécurité des patients
- Autre :

Intitulé et détails de la demande

Intitulé _____

Description

ATTENDUS

Objectifs

Analyse du besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise / financeur concerné

Résultats attendus

*Évaluables et mesurables
Description*

Déroulé, programme de la prestation

*Adaptés aux objectifs définis et au public bénéficiaire
Description*

C I B L E

Préciser les caractéristiques

Spécialité de l'établissement

- Médico-social Sanitaire Libéral Association
 Autre _____

Spécialité du service, du pôle

Type de patients ou résidents pris en charge

Nombre total de participants lors de l'intervention

Statut des participants et effectif par catégorie

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Médecin (n = __) | <input type="checkbox"/> Infirmier (n = __) |
| <input type="checkbox"/> Pharmacien (n = __) | <input type="checkbox"/> Kinésithérapeute (n = __) |
| <input type="checkbox"/> Sage-femme (n = __) | <input type="checkbox"/> Directeur (n = __) |
| <input type="checkbox"/> Aide-soignant (n = __) | <input type="checkbox"/> Responsable qualité (n = __) |
| <input type="checkbox"/> Chirurgien-dentiste (n = __) | <input type="checkbox"/> Autre _____ |

Niveau des participants sur le sujet

- Homogénéité
 Hétérogénéité

Participation

- Obligatoire
 Non obligatoire

Positionnement et évaluation des participants à l'entrée de la formation sur le sujet

- Pas de notions
 Notions
 Niveau confirmé de connaissances

Commentaires

MODALITÉS PRATIQUES

Modalité pédagogiques

Atelier

E-learning

Présentiel

Mixte : E-learning et présentiel

Durée de l'intervention

Indiquer le nombre de jours ou d'heures pour une intervention en présentiel, la durée pour un module e-learning...

Nombre de jours : _____

Nombre d'heures par jour : _____

Echéancier

Période d'intervention souhaitée

Date de début _____

Date de fin _____

Lieu de l'intervention

(Adresse, nom de la salle)

Avez-vous une salle à disposition ? Oui Non

Moyens mis à disposition par le formateur

Ordinateur portable

Vidéoprojecteur

Clé Wifi

Moyens mis à disposition par le demandeur

Micro

Ordinateur

Vidéoprojecteur

Accès internet

Paperboard ou tableau

Interlocuteurs pour la logistique

(Identité, Mail, téléphone)

Avez-vous déjà eu une intervention sur ce thème ? Oui Non

Souhaitez-vous faire un bilan, suivi à 6 mois après l'intervention ? Oui Non

Document validé le _____ par

PASQUAL

*Nom prénom
Signature*

Demandeur

*Nom prénom
Signature*

CERTIFICATION V2020

Réalisation de 7 comptoirs qualité certification HAS

L'objectif de ces comptoirs est de :

- Mettre en place un lieu d'échange entre les professionnels de santé et PASQUAL sous forme de Questions-Réponses sur la nouvelle procédure de certification.
- Sensibiliser les professionnels à la nouvelle procédure.

Les comptoirs ont été généralistes et thématiques :

- **3 comptoirs généralistes** sur la nouvelle démarche de certification.
- **4 comptoirs thématiques** sur les méthodes d'évaluation :
 - patient traceur
 - parcours traceur
 - traceur ciblé
 - audit système

Quelques chiffres

Au total, ces 7 premiers comptoirs ont répondu aux 229 questions posées par les professionnels ;
846 professionnels ayant participé représentant 271 établissements.

Taux d'évolution des participants entre le premier et le dernier comptoir.

+87,5%
(80 pour 150)

Participants très satisfaits ou satisfaits des comptoirs qualité présentés par PASQUAL !

100%



Retrouver l'intégralité de ces comptoirs sur notre site internet :
<https://pasqual.sante-paca.fr/comptoirs-qualite-certification-pasqual/>

Comptoir thématique en préparation

- **20/05** : Thématique sur les urgences
- **27/05** : Maternité
- **17/06** : Thématique Prise en Charge du Médicament PECM
- **à venir** : Hospitalisation à Domicile

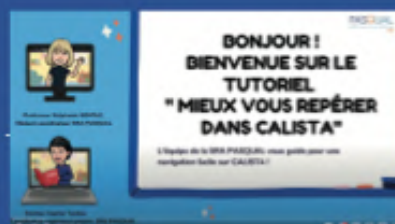


Outils pour préparer la visite de certification en collaboration avec la FORAP

Des outils d'aide à l'appropriation à la nouvelle procédure de certification HAS sont toujours disponibles sur notre site internet : (<https://pasqual.sante-paca.fr/les-outils-pour-mettre-en-oeuvre-la-certification-v2020-ont-ete-devoiles-par-la-has/>).

NEWS Tutoriel d'apprentissage
du site Calista réalisé
par la SRA disponible sur notre site
internet.

Tutoriel



Retour Expérience COVID

Expérience patient et partenaires face à l'émergence de l'épidémie : Retour d'expérience sur la première vague Les résultats de l'enquête réalisée durant la période de Mars à juin 2020 sont (enfin) disponibles !

Consulter l'article

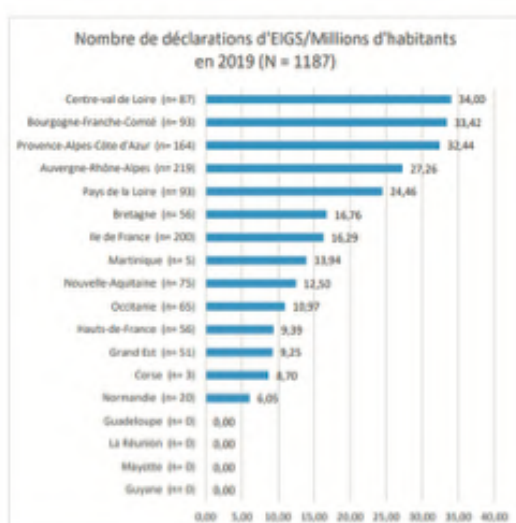
SECURITE DES SOINS ET SIGNALEMENT

Pour améliorer la qualité des signalements !

Suite à la publication du rapport annuel d'activité 2019 sur les événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) par la HAS (https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-12/2020-12-10-rapport-annuel-eigs_vd.pdf).

Les déclarations faites en région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situent pour la qualité des volets 1 et 2 à la **11^e** position sur les **14** régions. En revanche, la **culture déclarative s'améliore nettement** en région PACA 3^{ème} position sur les 14.

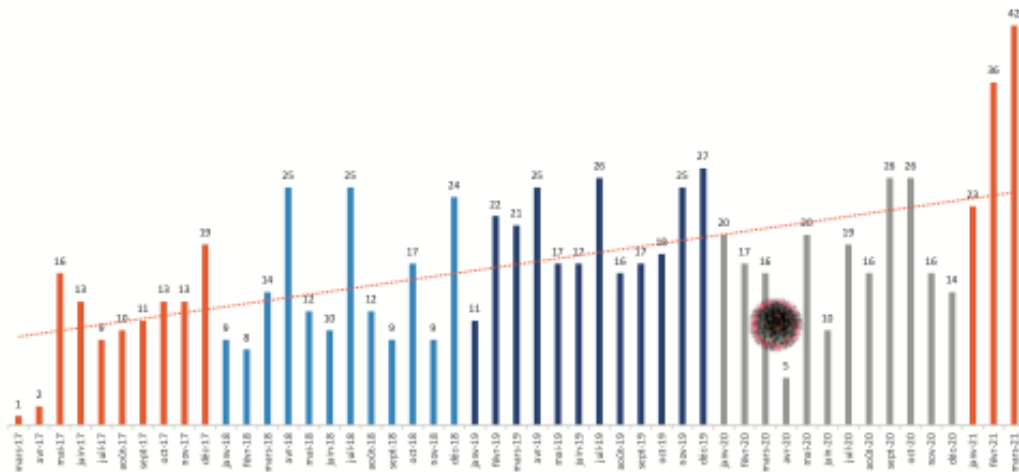
Pour améliorer la qualité des signalements, PASQUAL en partenariat avec le CAPSS, s'associe pour créer des outils pratiques (bientôt disponibles !).



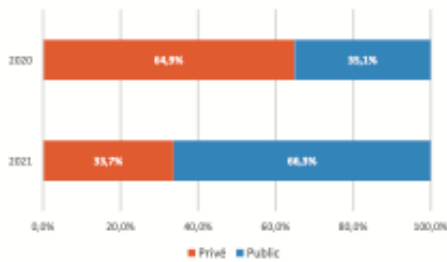
La HAS a également publié un rapport sur les erreurs associées aux produits de santé déclarées dans la base EIGS (https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-01/rapport_eigs_medicament.pdf)

Chiffres clés des signalements des Evénements Indésirables Graves Associés aux Soins déclarés sur le portail national pour la région PACA pour le 1^{er} trimestre 2021.

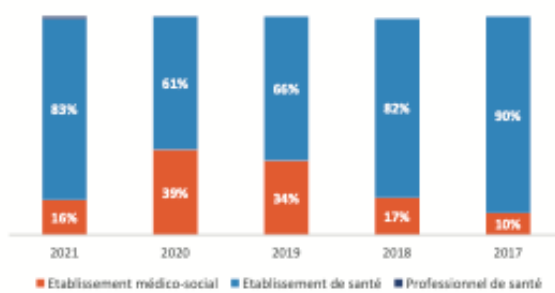
Suivi des déclarations d'EIGS en région PACA depuis l'ouverture du portail national en mars 2017



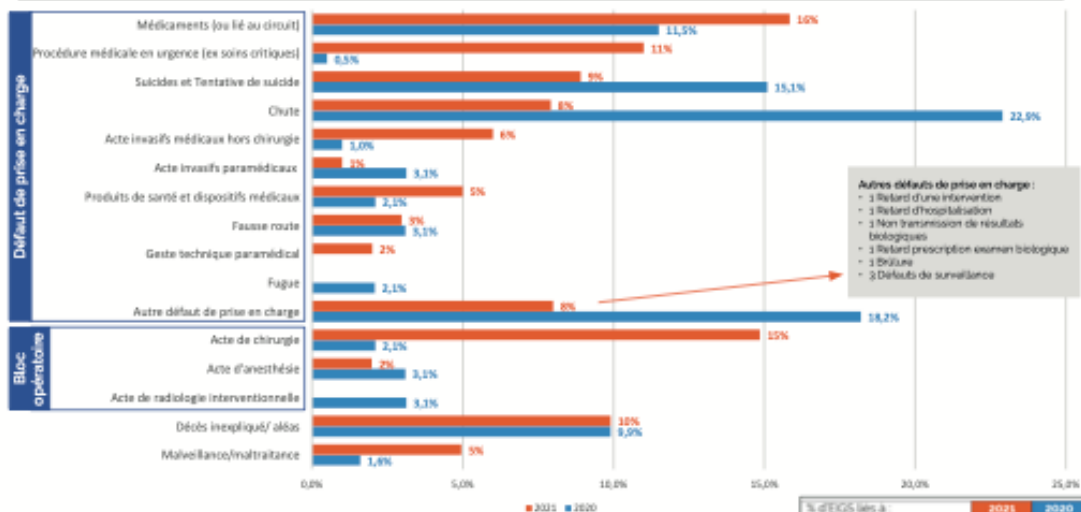
Etablissements public/privé



Typologie des établissements déclarants



Nature des EIGS

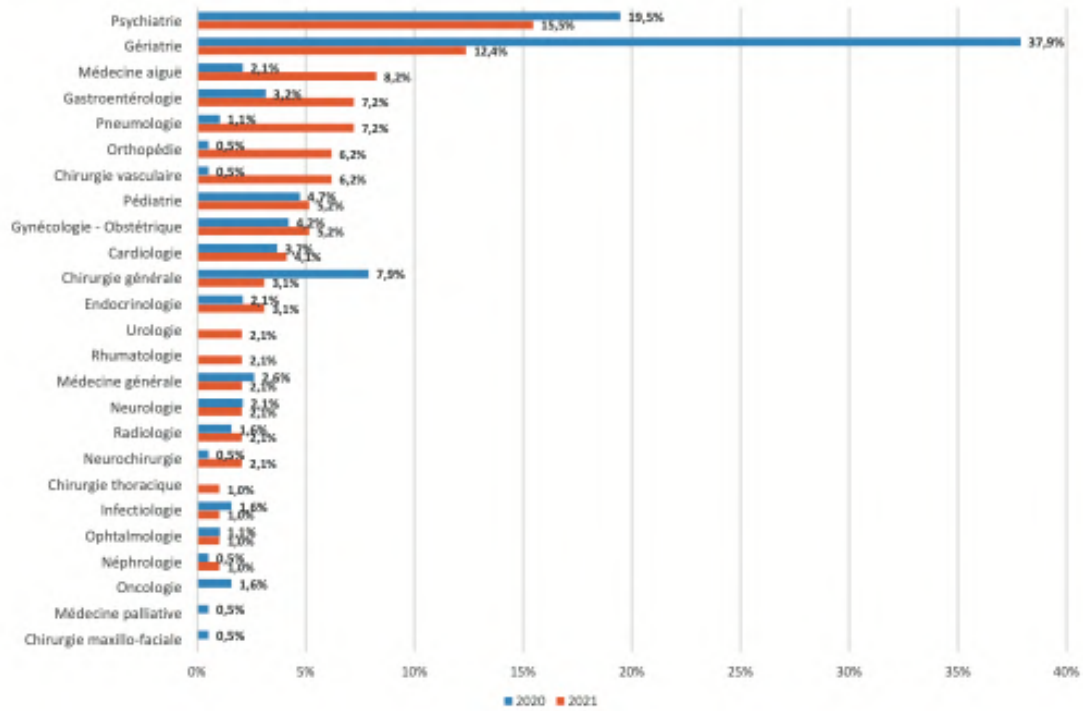


Autres défauts de prise en charge :

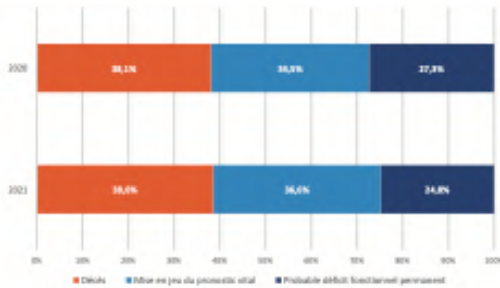
- 1 Retard d'une intervention
- 1 Retard d'hospitalisation
- 1 Non transmission de résultats biologiques
- 1 Retard prescription examen biologique
- 1 Erreur
- 3 Défauts de surveillance

% d'EIGS liés à	2020	2021
Malinovigilance	15,6%	2,6%
COVID-19	6,9%	8,8%
SAMU	5,0%	2,6%
prise en charge périnatale	3,0%	7,7%
Infection Associée aux Soins	1,0%	0,5%
Identovigilance	2,0%	2,1%

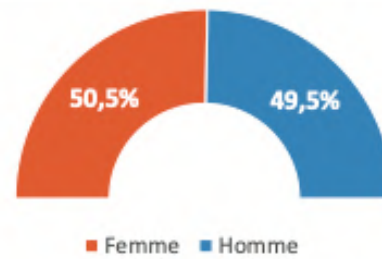
Spécialité médicale concernée



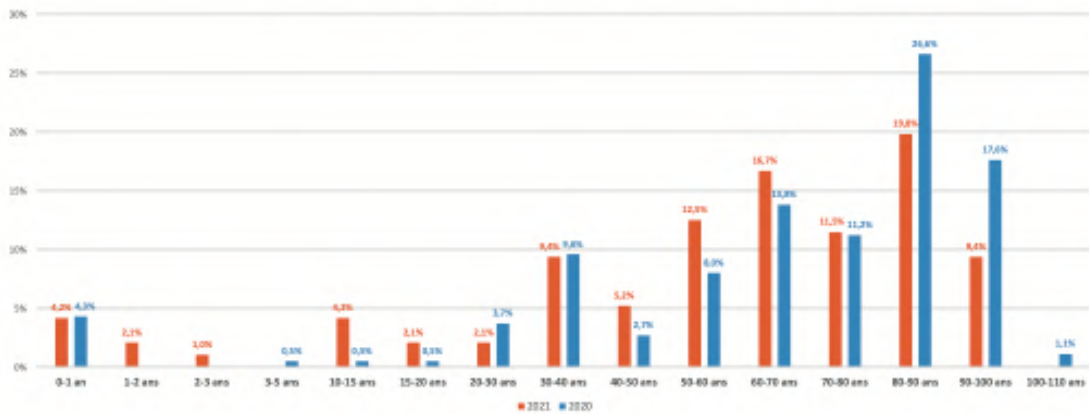
Conséquence de l'EIGS



Sexe des patients concernés par un EIGS



Répartition de l'âge des personnes touchées pas un EIGS

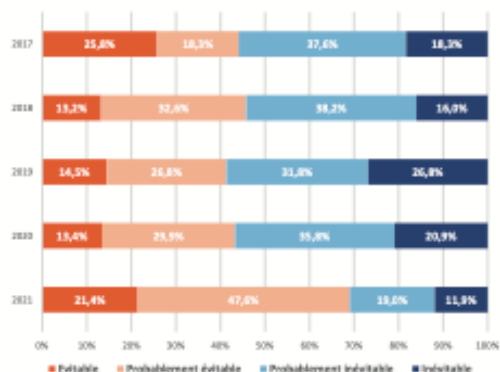


83% (n=35) ont identifiés une cause immédiate à l'évènement.
 Parmi eux, 85,7% (n=30) ont identifié un écart de soins comme cause immédiate :

Causes immédiates identifiées



Évitabilité des EIGS (n=42 V2)



Formations et Analyses Approfondies des Causes réalisées à la demande des établissements

Formation « Do Not Disturb » réalisée

Lieu : 83
 Date : janvier – février 2021
 Public : Pluridisciplinaire
 41 personnes formées

Formation « Signalement des Evénements indésirables » réalisée

Lieu : Corse
 Date : avril 2021
 Public : Pluridisciplinaire
 28 personnes formées

Accompagnement à l'analyse des causes profondes

- 5 Analyses Approfondies des Causes (ACC) réalisées depuis le début de l'année
- 8 Analyses Approfondies des Causes (ACC) en cours d'accompagnement

Communication en lien avec l'ARS PACA



Appel à projet HAS sur le déploiement des PROMs en France

Cet appel à projets concerne tout projet visant à l'amélioration de la qualité et à la sécurité des soins en ville ou en établissement de santé par l'utilisation d'indicateurs de résultat rapportés par les patients (PROMs génériques et/ou spécifiques). Il n'y a pas de restriction sur les pathologies concernées.

Il ne s'agit pas ici de concevoir un PROMs, mais de partager et d'apprendre de la façon dont les professionnels/établissements les mettent en place et les utilisent pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Porteurs de projet éligibles : Tout professionnel ou institution privée/publique français exerçant dans le domaine de la santé peut soumettre un projet.

Modalités de dépôt des dossiers de candidature : Les projets peuvent être transmis à partir du 1er juin 2021 à la HAS via l'adresse mail contact.evoqss@has-sante.fr. La date limite de réception des projets est le 15 septembre 2021. Aucune candidature ne sera étudiée après la date limite.

[Plus d'info ici](#)

Revue de littérature // Quelques articles qui nous ont intéressés

Relations entre culture de sécurité de l'hôpital et efficacité du système de signalement

Une étude transversale américaine a étudié la culture sécurité et l'efficacité du système de signalement. Parmi l'ensemble des dimensions du questionnaire de culture de sécurité proposé, la qualité du feedback aux équipes après déclaration est le plus prédictif de la qualité et de l'efficacité d'un système de déclaration. Les autres dimensions associées à la qualité de la déclaration sont l'apprentissage et les leçons tirées des erreurs, la réponse non punitive à l'erreur et le travail d'équipe (tous à $P < 0.001$).

<https://journals.lww.com/journalpatientsafety/pages/currenttoc.aspx>



La qualité de la communication d'une erreur au patient et le niveau de détails fourni conditionnent beaucoup le vécu de cette erreur par le patient

La façon dont les professionnels de santé communiquent sur une erreur médicale est importante pour le patient. Prentice JC et al essaient de valider l'hypothèse qu'une communication plus ouverte au patient victime d'une erreur serait associée à moins d'impacts émotionnels persistants. Cela permettrait également d'éviter de soins inutiles et d'éviter la perte de confiance envers les soignants.

<https://qualitysafety.bmj.com/content/qhc/29/11/883.full.pdf>



Bienvenue à la Corse !

La SRA PASQUAL s'étend vers la Corse.

Premier Webinaire sur la sensibilisation à la nouvelle procédure de Certification

le 27 mai de 9h à 12h

Les actualités de la SRA PASQUAL

[SAVE THE DATE]

La **JOURNÉE RÉGIONALE NOUVELLE CERTIFICATION** aura lieu le **17 décembre 2021**, en visio conférence.

Cette journée est organisée en collaboration avec la HAS, l'association France Assos Santé PACA, et l'ARS PACA.



Organisation mondiale de la Santé

Vendredi 17 septembre 2021 :
c'était la **JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS**
organisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

[Plus d'infos](#)

Pour promouvoir cette journée, PASQUAL et la FORAP organisent un challenge en 3 étapes :

1. Du 22 au 26/11, à l'occasion de la semaine sécurité des patients, les professionnels signalent au moins un événement indésirable (EI) au sein de la structure.
2. Entre le 6/12 et le 19/12, l'équipe qualité et sécurité des soins analyse un EI signalé par les professionnels.
3. Du 24/01 au 7/03, votre SRA vous accompagne pour la réalisation d'un partage d'expérience suite à l'analyse de cet EI.

Si vous êtes intéressé(e)s par ce challenge, inscrivez-vous dès maintenant !

[Inscription](#)

A l'occasion de cette journée, PASQUAL et le Réseau Méditerranée, réseau de périnatalité de la région PACA Corse Monaco se sont également associés pour vous proposer du contenu exclusif, sur le thème « Soins maternels et néonataux sans risque pour un accouchement sûr et respectueux ! »

Vous pouvez retrouver sur notre site internet, des témoignages concernant des évaluations de pratiques professionnelles (EPP) développées dans un service de maternité, un projet sur le retour à domicile des nouveau-nés, ou encore le bilan des événements indésirables graves associés aux soins survenus en périnatalité.

Objectifs de la Journée mondiale de la sécurité des patients 2021 :

- Mieux faire connaître les questions de sécurité de la mère et du nouveau-né, en particulier pendant l'accouchement ;
- Mobiliser de multiples parties prenantes et adopter des stratégies efficaces et novatrices pour améliorer la sécurité de la mère et du nouveau-né ;
- Appeler à des actions urgentes et durables de la part de l'ensemble des parties prenantes en vue d'intensifier les efforts, d'atteindre les laissés-pour-compte et de garantir des soins maternels et néonataux sûrs, en particulier pendant l'accouchement ;
- Préconiser l'adoption de pratiques exemplaires sur le lieu des soins afin de prévenir les risques et les conséquences néfastes évitables pour les femmes et les nouveau-nés pendant l'accouchement.

Lancement enquête implication usagers !

Vous avez été très nombreux à vous engager dans cette enquête inter-régionale, en collaboration avec la FORAP, et

NOUS VOUS EN REMERCIONS !

Au total, nous recensons 100 établissements engagés.

Pour rappel, le recueil de données sera effectué jusqu'au 31 décembre sur la plateforme eFORAP.

Un rapport régional et un rapport inter-régional seront rédigés à la suite du recueil de données, courant 2022.



Prochains comptoirs thématiques

Inscriptions ouvertes sur notre site internet

7 octobre

Certification et Gestion des risques

[Inscrivez-vous](#)

21 octobre

Engagement patient, avec la participation de France Assos Santé PACA

[Inscrivez-vous](#)

18 novembre

Risques infectieux, avec la participation du CPIAS PACA

[Inscrivez-vous](#)

25 novembre

Identitovigilance, avec la participation du GRIVES PACA

[Inscrivez-vous](#)

9 décembre

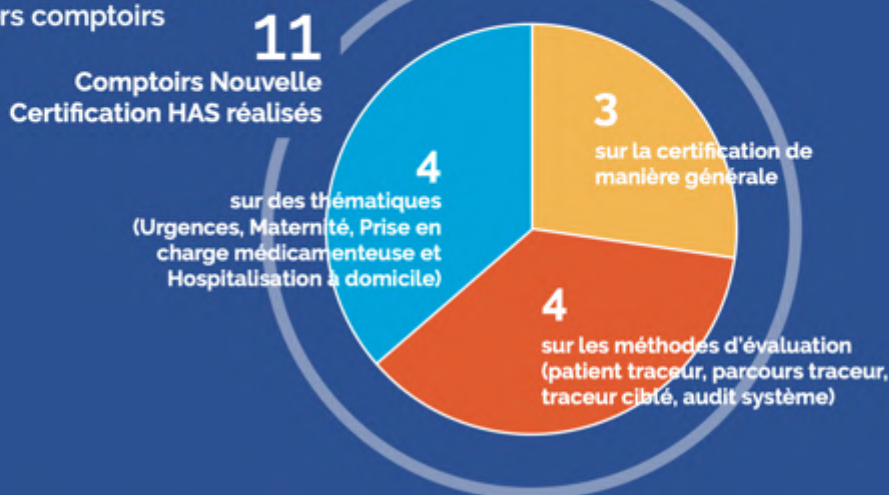
Vigilances et HémoVigilance

[Inscrivez-vous](#)

Actions réalisées par la SRA dans le cadre de la préparation à la certification

COMPTOIRS QUALITÉ CERTIFICATION

Bilan des 11 premiers comptoirs



1 267
Professionnels cumulés présents au cours des 7 comptoirs



19
Questions expliquées par la HAS



303

Questions posées lors de ces comptoirs qualité

95 questions
Comptoirs qualité certification

134 questions
Comptoirs qualité méthodes d'évaluation

74 questions
Comptoirs qualité thématiques



100%

des participants étaient très satisfaits ou satisfaits des comptoirs qualité présentés par PASQUAL !

Retrouver l'intégralité de ces comptoirs sur notre site internet

Plus d'infos

Accompagnement à l'analyse des causes profondes

10 Accompagnements in situ réalisés depuis le début de l'année

4 En cours d'accompagnement

N'hésitez pas à nous contacter pour des formations ou des accompagnements (en distanciel ou sur notre site).

Nouvel outil

Fiches mémos de la FORAP sur les critères impératifs de la Nouvelle Certification

Afin de faciliter l'appropriation des éléments d'évaluation de chaque critère impératif et de présenter une vision globale des attendus du manuel de certification, la FORAP crée des mémos.

La première fiche disponible concerne le critère n°1.2-08 "Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur".

Les fiches mémo sur les autres critères impératifs sont en cours de production et seront diffusés prochainement.

Plus d'information sur cette fiche, consulter notre site internet : <https://pasqual.sante-paca.fr/les-fiches-memos-de-la-forap-sur-les-criteres-imperatifs>

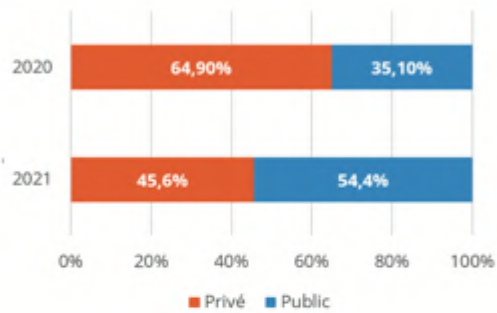


Statistiques des Événements Indésirables Graves Associés aux Soins (EIGS) déclarés sur le portail national pour la région PACA 2021

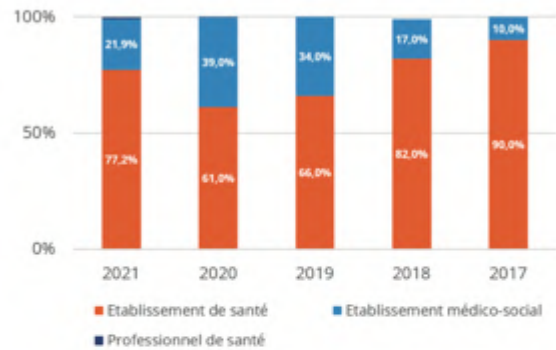
Suivi des déclarations d'EIGS en région PACA depuis l'ouverture du portail national en mars 2017



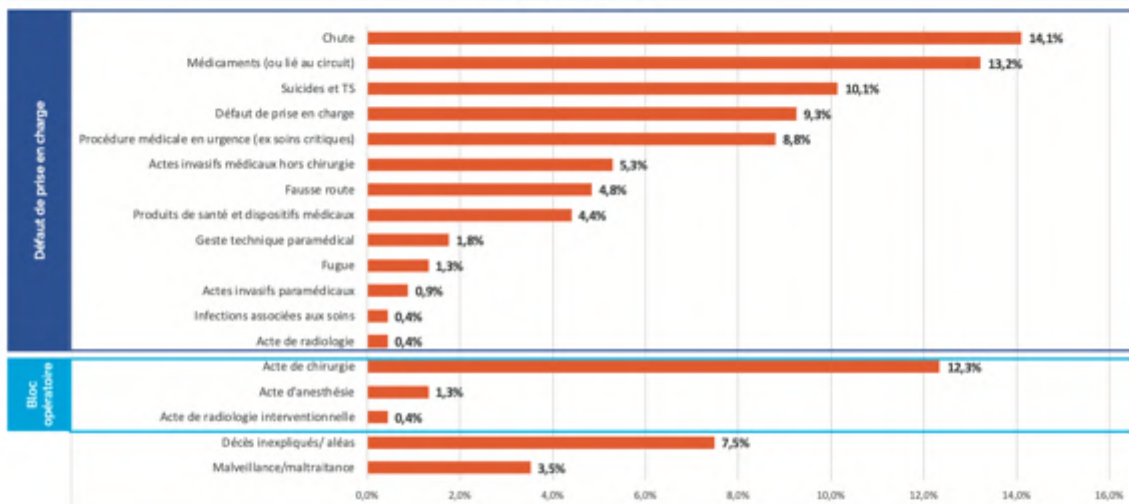
Établissement public/privé



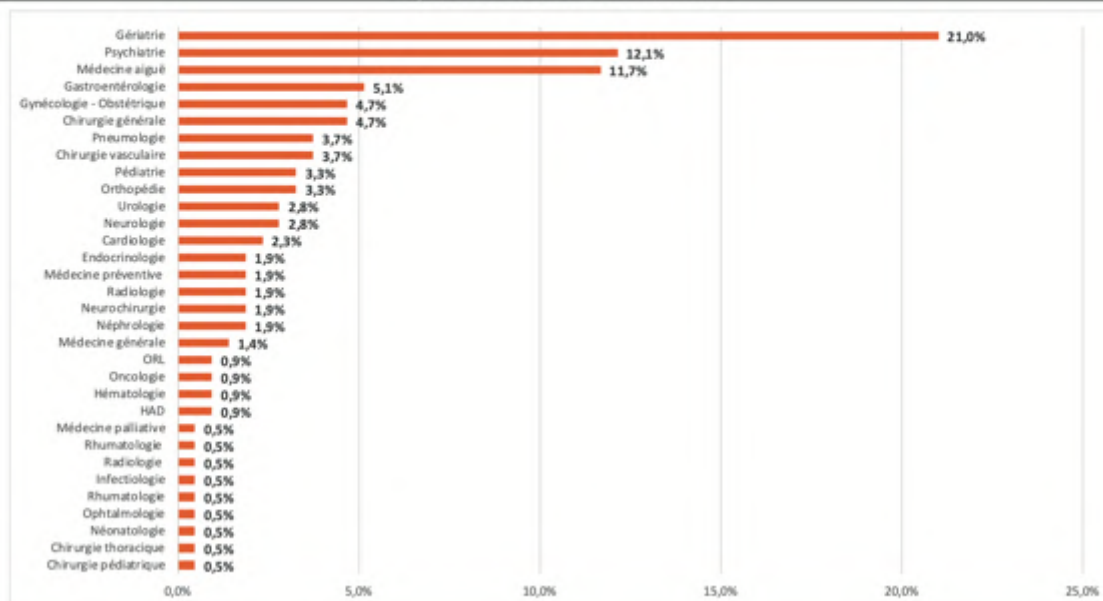
Typologie des établissements déclarants



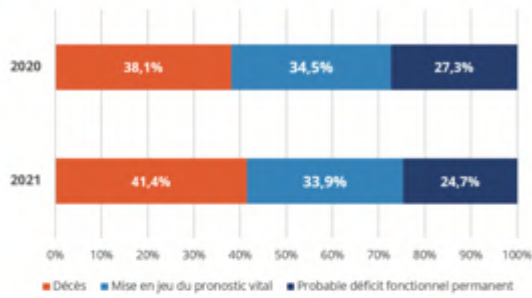
Nature des EIGS



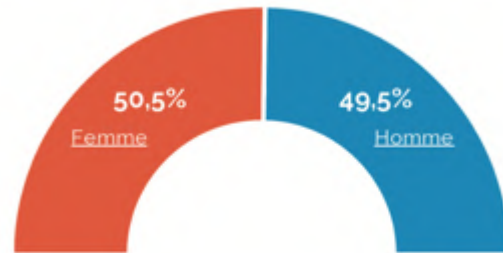
Spécialité médicale concernée



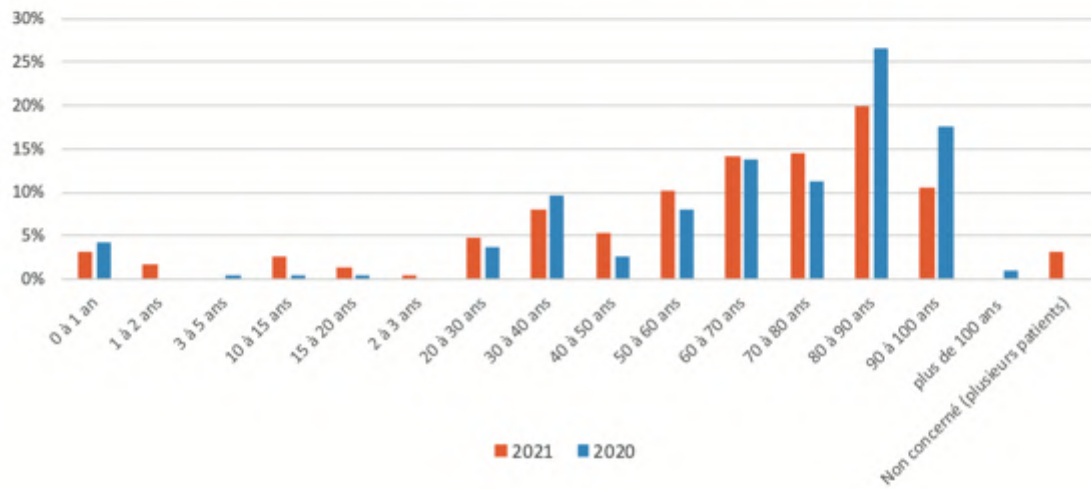
Conséquences de l'EIGS



Sexe des patients concernés par un EIGS



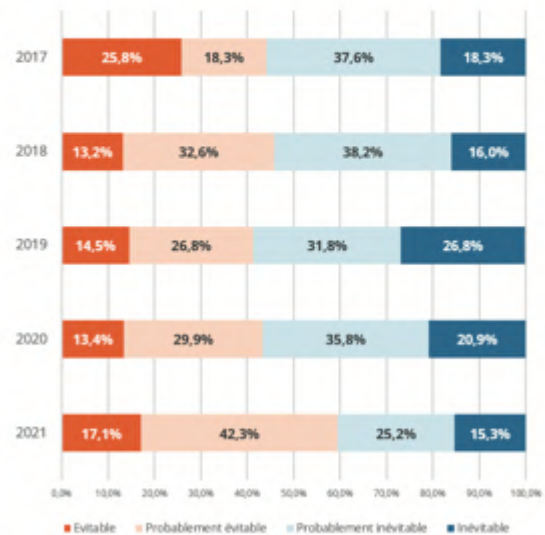
Répartition de l'âge des personnes touchées par un EIGS



Causes immédiates identifiées



Évitabilité des EIGS



Revue de littérature

Making Healthcare Safe, The Story of the Patient Safety Movement

Un livre sur «L'histoire de la sécurité du patient», écrit par l'un de ses fondateurs, Lucian Leape, professeur à Harvard, membre de l'académie de médecine américaine, et directement lié au rapport fondateur de 1999 de cette académie sur les erreurs médicales (To err is human).



Ce livre en téléchargement gratuit (en anglais) présente un compte rendu captivant et novateur de mouvement pour la sécurité des patients aux États-Unis. Couvrant le sujet de la fin des années 1980 à 2015, le Dr Leape détaille les développements, les acteurs, les organisations, la recherche et les activités politiques qui ont marqué l'évolution et les principales avancées de la sécurité des soins et des patients au cours de cette période.

Leape L. Making Healthcare Safer The Story of the Patient Safety Movement, Springer 2021

À retrouver ici : <https://www.springer.com/gp/book/9783030711221#aboutAuthors>

Relation entre type de personnel soignant employé, culture de sécurité et taux de chute en EHPAD

JOURNAL OF PATIENT SAFETY

L'étude s'intéresse aux liens possibles entre le type de personnel, sa perception de la culture de sécurité, et les chutes en fréquence et gravité des résidents dans les EHPAD.

Cette étude réalisée aux USA dans 5 EHPAD a permis de recueillir en 2014 des données auprès d'employés de tous horizons (soignants, administratifs...) via un questionnaire.

La communication et le RETEX sont les éléments ayant obtenu le score moyen le plus élevé concernant la perception de la culture sécurité.

Le taux de chute est corrélé à un niveau inférieur de travail en équipe, du partage d'information et d'organisation au sein de la structure.

Le risque de chutes augmente avec le nombre de résidents (rapport de taux [RR] = 1,02 ; intervalle de confiance à 95 % [IC] = 1,01-1,02)

et le nombre d'infirmiers moins qualifiés par résident (RR = 37,7, 95 % IC = 18,5-76,50).

Plus le score de culture sécurité est élevé, moins le risque de chute est présent.

L'article conclut qu'avec la pénurie d'infirmières, les nouvelles réglementations concernant le remboursement, les EHPAD embauchent des personnels moins qualifiés pour disposer d'un effectif suffisant et économiser de l'argent. Ces personnels peuvent manquer des connaissances essentielles pour réduire le taux de chutes.

Lien : https://journals.lww.com/journalpatientsafety/Abstract/2021/06000/The_Relationship_Between_Culture_of_Safety_and.10.aspx

Abusalem, S., Polivka, B., Coty, M. B., Crawford, T. N., Furman, C. D., & Alaradi, M. (2021). The relationship between culture of safety and rate of adverse events in long-term care facilities. *Journal of patient safety*, 17(4), 299-304.

Les actus du journal officiel

L'ordonnance du 19 juillet 2021 introduit l'**obligation de recertification pour 7 professions de santé** :

- Médecins
- Pharmaciens
- Chirurgiens-dentistes,
- Sages-femmes
- Infirmiers
- Kiné
- Pédiatres-podologues.

La certification périodique des professionnels de santé est une procédure qui a pour objectif de :

- **Actualiser leurs connaissances et leurs compétences ;**
- **Renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles ;**
- **Améliorer la relation avec leurs patients ;**
- **Mieux prendre en compte leur santé personnelle.**

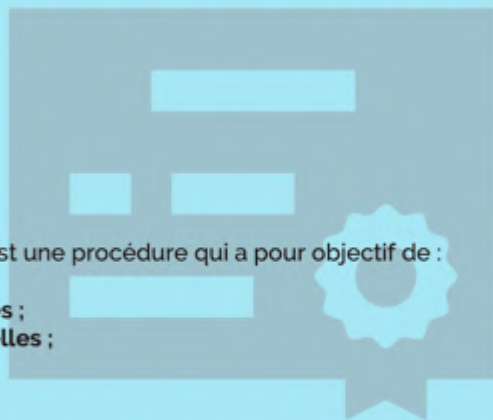
Les actions réalisées au titre du développement professionnel continu, de la formation continue et de l'accréditation sont prises en compte au titre du respect de l'obligation de certification périodique.

Chaque professionnel de santé choisit, parmi les actions prévues au référentiel de certification périodique qui lui sont applicables, celles qu'il entend suivre ou réaliser au cours de la période mentionnée.

Pour les professionnels salariés, ce choix s'effectue en lien avec l'employeur selon des modalités définies par décret.

L'obligation de mise en œuvre prend effet à compter du 1er janvier 2023 et les actions doivent être réalisées, dans les 6 années pour les nouveaux professionnels, dans les 9 ans pour les autres. A terme la périodicité sera de 6 ans pour tous.

A consulter ici : [Ordonnance n° 2021-961 du 19 juillet 2021 relative à la certification périodique de certains professionnels de santé](#)



Notre équipe s'agrandit !

Bienvenue à **Laure Hardouin** et **Sabine Brun Miette**, nos nouvelles chargées de mission qualité.

Welcome!



Laure HARDOUIN

Chargée de mission qualité,
communication et développement



Sabine BRUN-MIETTE

Chargée de mission qualité
Infirmière



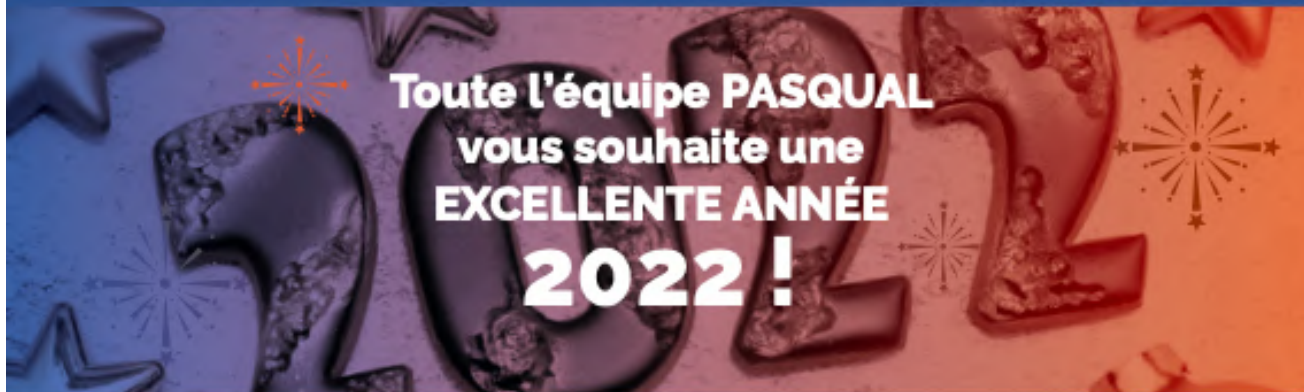
pasqual.sante-paca.fr



pasqual@sraq.fr



Suivez-nous



Donnez votre avis !

Afin de nous améliorer et de vous proposer un contenu encore plus adapté, PASQUAL vous propose de répondre à une courte enquête sur le contenu de ses Newsletters.



[Répondre à l'enquête](#)

Ce qu'il s'est passé fin 2021

1

Publication du Guide HAS sur l'analyse des événements indésirables associés aux soins

Si vous ne l'avez pas encore consulté, découvrez le guide «L'analyse des événements indésirables associés aux soins (EIAS)», réalisé par la HAS en collaboration avec la FORAP.

Ce guide apporte aux professionnels une méthodologie simple et didactique pour améliorer la qualité des analyses d'EIAS, développer la culture sécurité des professionnels du soin et de l'accompagnement et proposer une approche fondée sur une analyse objective, une culture juste et positive de l'EIAS (apprendre de ses erreurs).

Ce guide est à destination de tous les professionnels qui souhaitent s'investir sur le sujet et être à l'initiative de l'analyse d'EIAS.



[Découvrez le guide](#)

2 Semaine de la sécurité des patients

A cette occasion, PASQUAL s'est associée au GRIVES pour vous proposer des affiches de sensibilisation sur l'identitovigilance en établissement de santé.

Retrouvez l'ensemble de ces affiches sur notre site internet.

Affiches Identitovigilance



3 Le rapport annuel de la HAS sur le bilan national des EIGS de l'année 2020 est en ligne !

Pour 2020, la HAS note que le nombre de déclarations dans nos régions a diminué, en revanche on note une légère amélioration de la qualité de ces déclarations.

Cette année, la HAS a publié 4 documents :

- un format court, les « **abrEIGÉS** », condensant les principaux éléments à retenir pour cette année avec une sélection de risques spécifiques,
- un « **retour d'expérience national** » détaillant les préconisations ainsi que les focus sur des regroupements d'EIGS,
- un « **cahier technique** » avec les tableaux statistiques (tris à plat et quelques tris croisés sélectionnés).

- Une **infographie** sur les EIGS déclarés pour l'année 2020 est également disponible.

Nombre de déclarations complètes reçues à la HAS en 2020 pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



4 Rencontres régionales sur la nouvelle certification HAS en collaboration avec la HAS, l'ARS et France Assos Santé

La rencontre régionale dédiée aux établissements sanitaires corses s'est déroulée le 13 janvier 2022. [Retrouvez le replay et tous les supports de diffusion ici.](#)

SAVE THE DATE !

La **rencontre régionale PACA** prévue le 17 décembre 2021 a malheureusement dû être reportée en raison du contexte sanitaire.

Elle se déroulera le **mardi 5 avril de 10h à 13h.**

Nous vous enverrons le lien d'inscription très prochainement !

6 Clôture de l'enquête Participation des Usagers

Le 31/12/2021, l'enquête Participation des Usagers a été clôturée. Nous vous remercions pour votre participation. Vous pouvez, dès à présent, consulter le rapport associé à votre établissement.

Le rapport régional sera réalisé prochainement et vous sera transmis !

7 Publication de 4 nouvelles fiches mémos de la FORAP sur les critères impératifs !

Découvrez-les dès à présent !

CRITÈRE N°2.3-06 « Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque »

CRITÈRE N°2.3-11 « Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standards et complémentaires »

CRITÈRE N°2.3-20 « Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du post-partum immédiat (HPPI) »

CRITÈRE N°2.4-04 « Les équipes mettent en place des actions d'amélioration fondées sur l'analyse collective des événements indésirables associés aux soins »

8 Déclaration des événements indésirables au CH d'Embrun et d'Aiguilles

PASQUAL a formé sur plusieurs jours le CH d'Embrun et d'Aiguilles au signalement des Événements Indésirables.

Pour en savoir plus sur l'organisation et le déroulement de ces formations, retrouvez notre article :

Le CH d'EMBRUN et d'AIGUILLES frappent fort !



9 Challenge FORAP Ensemble agissons pour la sécurité des patients

Vous êtes **53 établissements inscrits** au challenge !

Prochaines étapes : du 24 janvier jusqu'au 7 mars 2022, PASQUAL vous accompagne pour la réalisation d'un partage d'expérience suite à l'analyse de l'évènement que vous avez sélectionné.

Vos fiches REX sont attendues complétées pour le 7 mars 2022 au plus tard !

Retrouvez en vidéo
les actions PASQUAL 2021

Pasqual
en 2021, c'est...



PROGRAMME DE TRAVAIL 2022

Que vous réserve PASQUAL ?

- Réalisation d'une **nouvelle enquête inter-régionale Culture sécurité** à destination des EHPAD en lien avec la FORAP, dans le même esprit que l'enquête Culture sécurité très appréciée des établissements du secteur sanitaire.
- **Publication de nouveaux outils** (check-list « fausse route », REX,...).
- Et toujours **des formations et des accompagnements** à l'analyse des causes profondes des Événements Indésirables Graves Associés aux Soins.



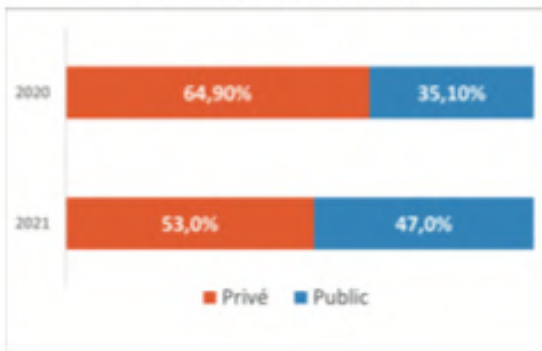
Statistiques des Événements Indésirables Graves Associés aux Soins déclarés sur le portail national pour la région PACA en 2021

Suivi des déclarations d'EIGS en région PACA depuis l'ouverture du portail national en mars 2017

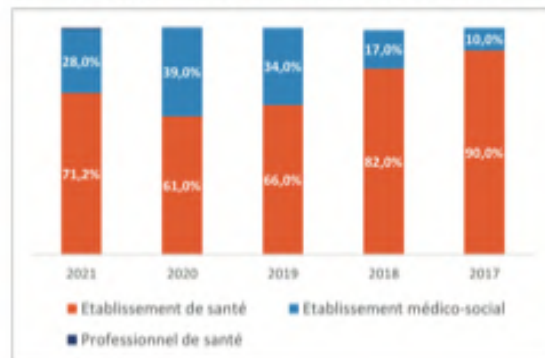


Année	Nbre de volets 1 reçus	Nbre déclarations complètes (V1 + V2)	Nbre de volets 2 manquants
2017	107	93	14
2018	174	140	34
2019	242	188	54
2020	205	103	102
2021	333	162	173

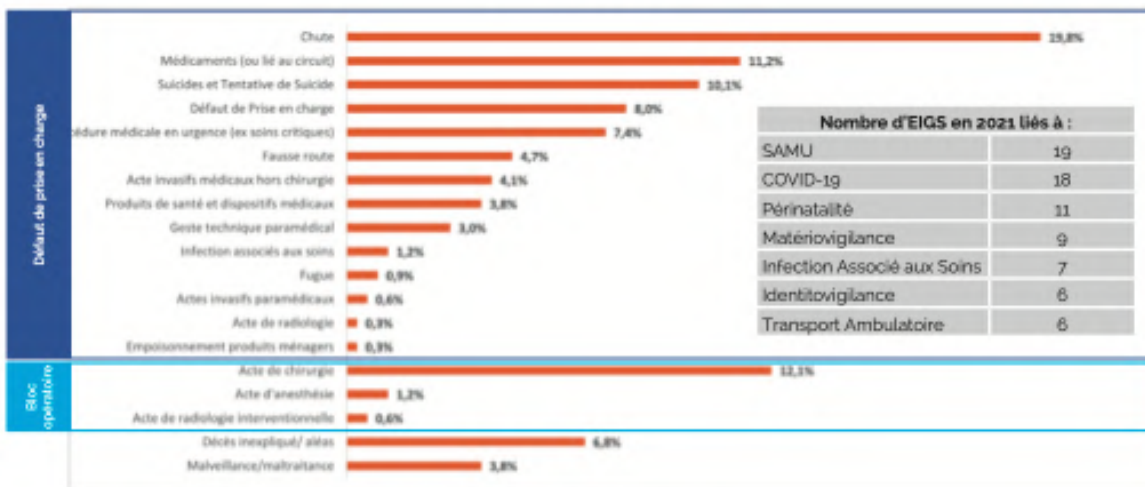
Établissement public/privé



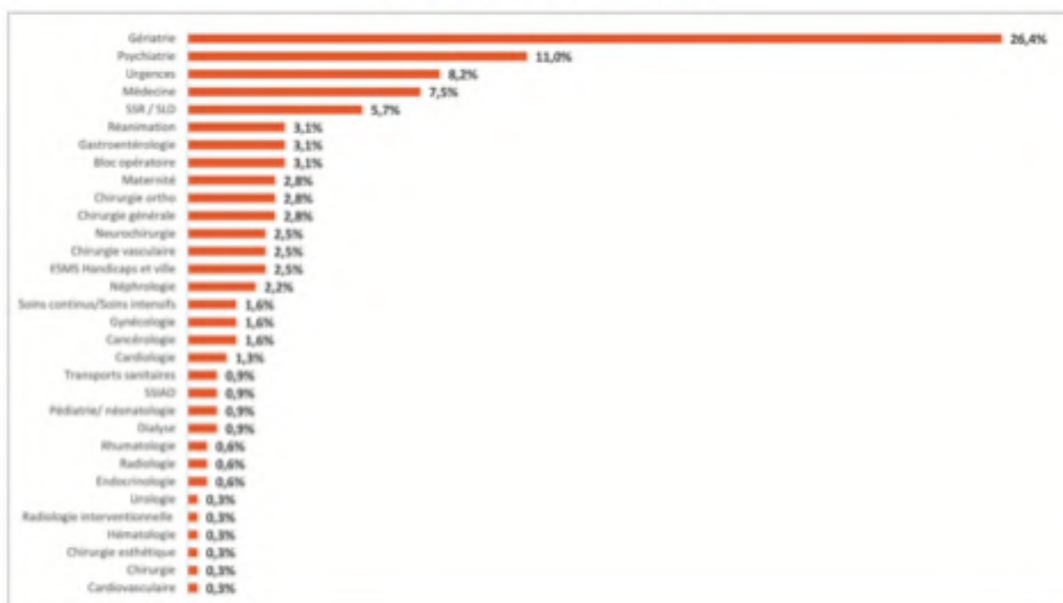
Typologie des établissements déclarants



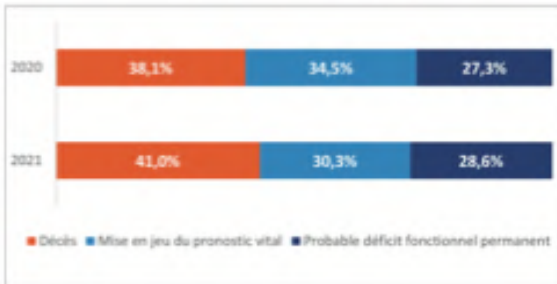
Nature des EIGS



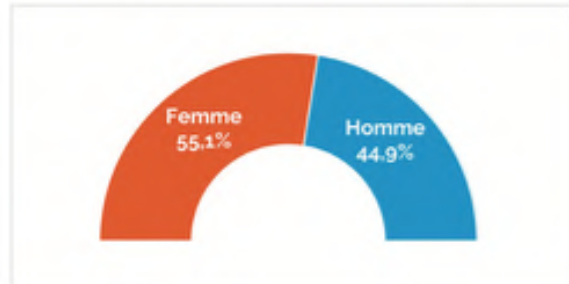
Spécialité médicale concernée



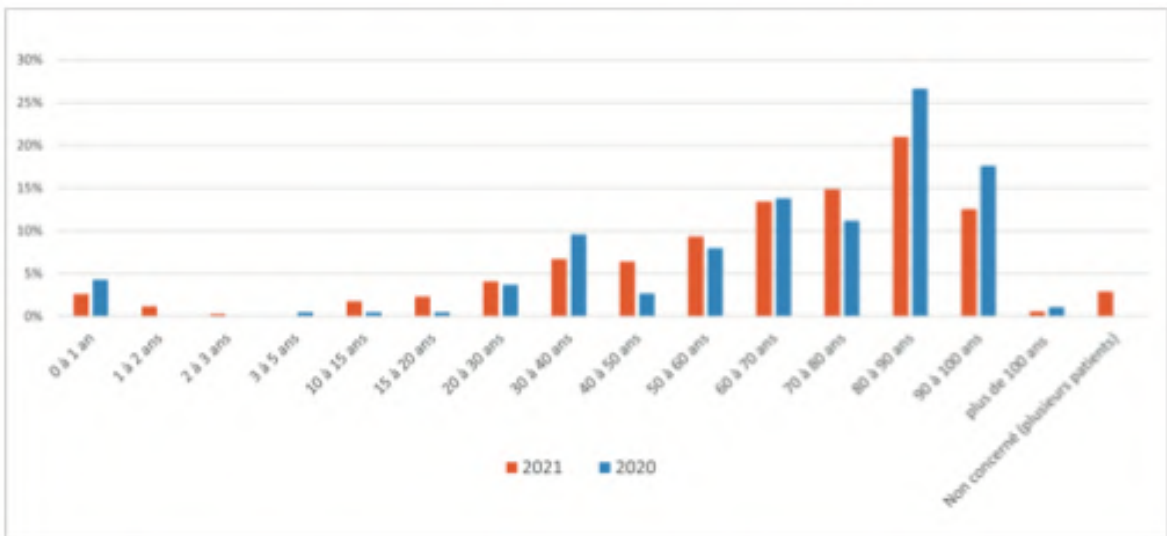
Conséquences de l'EIGS



Sexe des patients concernés par un EIGS



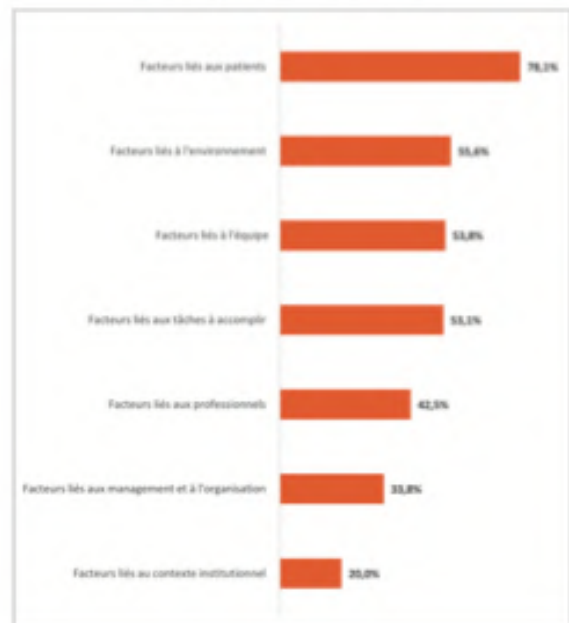
Répartition de l'âge des personnes touchées par un EIGS



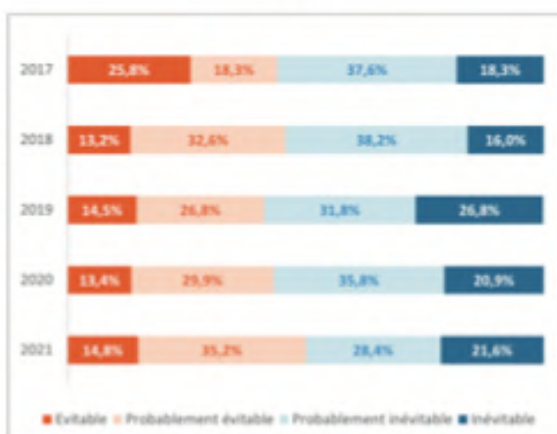
Causes immédiates identifiées



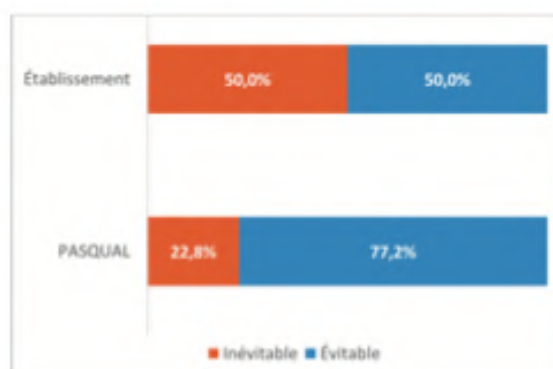
Causes profondes identifiées



Évitabilité des EIGS



Comparaison de l'évitabilité de l'événement entre l'avis de l'établissement et l'avis de PASQUAL en 2021



		Évitabilité selon PASQUAL		Total
		Évènement inévitable ou probablement inévitable	Évènement évitable ou probablement évitable	
Évitabilité selon l'établissement	Évènement inévitable ou probablement inévitable	37	44	81
	Évènement évitable ou probablement évitable	0	81	81
Total		37	125	162

Mesure du Kappa concordance : 0,457 : accord modéré

Revue de littérature

Résultats préliminaires de l'enquête ENEIS 3

Le chiffre est en baisse depuis la dernière enquête Eneis de 2009 mais les résultats font encore état d'1 séjour hospitalier sur 40 lié à un événement indésirable grave associé aux soins (EIGS). Un lien positif est fait avec les différentes actions mises en place mais il reste encore du chemin à parcourir.

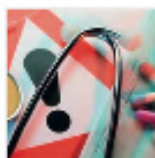
L'enquête révèle également une sous-déclaration persistante depuis 2009 et une évolution des facteurs contributifs.

Santexpo, Nov. 2021

Santexpo

4 événements Indésirables graves par service de 30 lits sont observés par mois en 2019

13/11/21 10h24



Le chiffre est en baisse depuis la dernière enquête Eneis de 2009 mais les résultats font encore état d'1 séjour hospitalier sur 40 lié à un événement indésirable grave associé aux soins (EIGS). Un lien positif est fait avec les différentes actions mises en place mais il reste encore du chemin à parcourir à l'instar de leur déclaration.

[Retrouver l'article complet sur Hospimedia](#)

Associer les internes à la construction de la culture de sécurité de l'établissement pour réduire les erreurs et faciliter le signalement



PASQUAL ne vous le dira jamais assez, le signalement des événements indésirables est un levier essentiel de la sécurité des soins et des patients et s'applique à tous les acteurs de soins.

Pourtant, la plupart des internes ne sont pas associés aux circuits de déclarations et sont peu sollicités dans l'identification des défaillances, alors qu'ils occupent une position privilégiée, et peuvent identifier quotidiennement les erreurs et les défauts du système de soins.

La formation des internes de l'hôpital pour enfants de Pittsburgh aux États-Unis portait sur l'identification des erreurs, leur signalement et leur analyse systémique par l'identification des causes, à travers des ateliers réalisés durant leur pratique quotidienne.

À la suite de cette formation, les résultats de cette étude longitudinale étaient impressionnants. Les signalements des internes sur les événements indésirables associés aux soins ont augmenté : avant la formation, ils étaient de 3,6/mois et sont passés à 37,8/mois après la formation ($p < 0,0001$). Par ailleurs, cette augmentation du nombre de signalements a été associée à une réduction des événements indésirables les plus graves : 15/mois avant, 8,1/mois après, $P < 0,001$.

Fox, M. D., Bump, G. M., Butler, G. A., Chen, L. W., & Buchert, A. R. (2017). Making Residents Part of the Safety Culture: Improving Error Reporting and Reducing Harms. Journal of Patient Safety, 17(5):e373-e378, August 2021.

[Lire l'article](#)

Avoir un patient avec soi quand on organise des staffs et réunions sur la qualité et sécurité des soins rend les choses moins abstraites et change considérablement le contenu des propos, y compris techniques



Dans son discours, Albert Wu, expert dans la gestion psychologique des patients et des soignants lors des EIAS, incite les professionnels de santé à faire participer des patients dans les staffs et les réunions pluridisciplinaires sur les risques en santé. Cela permet en effet de modifier largement le contenu et l'intérêt des discussions. Cette posture apparaît aussi utile dans l'analyse de ces EIAS.

Même si les patients ne sont pas toujours à l'aise dans cette position, Albert Wu encourage l'invitation des patients experts à toutes les réunions, en optimisant les conditions d'accueil, d'écoute et de mise en confiance de ces patients qui ont des difficultés à se livrer.

L'auteur regrette que la participation des patients dans ces réunions, pourtant recommandée par l'OMS, reste à la marge, les médecins observant des postures trop défensives à ce sujet.

Wu AW. Having a patient in the room changes the discussion. Journal of Patient Safety and Risk Management. 2021;26(5):192-194

[Lire l'article](#)



Focus sur les actualités du secteur MÉDICO-SOCIAL

ILS SONT LÀ !

Le nouveau référentiel national et le manuel d'évaluation du secteur médico-social ont été publiés par la HAS.

OBJECTIF ?

Proposer un cadre national unique, homogène et commun aux plus de 40 000 établissements et services sur le territoire. Centrée sur la personne accompagnée, ses souhaits, ses besoins et son projet, cette évaluation est conçue pour promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité favorisant un meilleur accompagnement délivré aux personnes accueillies.

Le référentiel en bref :

- Un référentiel commun à tous les établissements de santé sociaux et médico-sociaux (ESSMS).
- Un référentiel d'évaluation structuré en 3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS.
- Des chapitres organisés autour de 9 thématiques.
- Un référentiel comportant au total 42 objectifs déclinés en 157 critères d'évaluation.

- Des critères génériques (126) communs à tous les ESSMS ; des critères spécifiques (31) applicables selon le secteur d'activité, le type de structure ou le public accompagné.
- Un référentiel comprenant des critères à 2 niveaux d'exigences : 139 qui correspondent au niveau standard attendu et 18 dits « impératifs » qui impliquent la mise en place d'un plan d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation.

Cette évaluation reposera sur 3 méthodes communes à tous les ESSMS, inspirée des méthodes d'évaluation utilisées dans le secteur sanitaire : « accompagné traceur », « traceur ciblé » et « audit système ».

Des compteurs qualité «Evaluation du secteur médico-social» sont en cours de développement chez PASQUAL.

Le premier compteur aura lieu le **jeudi 2 juin !**

Pour vous inscrire et poser vos questions c'est ici.



Lancement de l'enquête culture de sécurité en EHPAD

L'ENQUÊTE INTER-RÉGIONALE DE CULTURE DE SÉCURITÉ EN EHPAD A ÉTÉ LANCÉE.

Professionnels des EHPAD, il vous reste quelques jours pour vous engager dans cette enquête.

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE :

Disposer d'un diagnostic de la culture sécurité des professionnels à l'échelle de votre établissement.

Le questionnaire peut être utilisé comme :

- un outil de diagnostic de la Culture de Sécurité (CS) de votre EHPAD ;
- une intervention visant à sensibiliser le personnel aux questions de sécurité des résidents ;
- un mécanisme permettant d'évaluer l'impact des initiatives d'amélioration de la Culture de Sécurité et un moyen de suivre ses changements au fil du temps.

Pour plus d'informations sur cette enquête, vous pouvez visionner le webinaire de présentation ici et nous écrire : vponcet@les-sud.fr

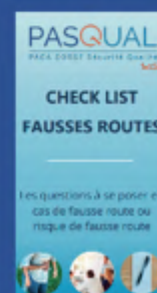
Pour vous engager dans cette enquête, remplissez le [formulaire d'engagement](#).

Check-list fausse route

PASQUAL A CRÉÉ UNE CHECK LIST FAUSSES ROUTE À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX.

Ce document, « **Les questions à se poser en cas de fausse route ou risque de fausse route** », se présente sous forme de triptyque à plier, avec **une plaquette** (expliquant les gestes d'urgence en cas de fausse route chez l'adulte) à glisser à l'intérieur.

Document adapté des retours d'expérience « *Troubles de la déglutition et des fausses routes* » réalisés par la PRAGE (plateforme régionale d'appui à la gestion des événements indésirables de Nouvelle Aquitaine).





Rencontre régionale PACA sur la nouvelle certification HAS en collaboration avec la HAS, l'ARS et France Assos Santé PACA

MARDI 5 AVRIL 2022 S'EST DÉROULÉE LA RENCONTRE RÉGIONALE NOUVELLE CERTIFICATION AVEC LA HAS !

Vous étiez 467 participants !

Nous tenons à remercier la HAS, l'ARS PACA et France Assos Santé PACA pour leur participation à l'organisation de cette journée.

Nous tenons également à vous féliciter d'avoir été si nombreux à vous connecter, ainsi que pour la richesse des échanges.

**Retrouvez les supports de présentation
[sur notre site internet](#)**





Focus sur les actualités du secteur SANITAIRE

COMPTOIRS QUALITÉ CERTIFICATION

La SRA PASQUAL poursuit les comptoirs qualité certification.

2 nouveaux comptoirs sont déjà programmés, d'autres sont à venir.

- Travail en équipe : **jeudi 7 avril 13h**
- Bloc opératoire : **jeudi 9 juin 13h : Inscrivez-vous ici !**



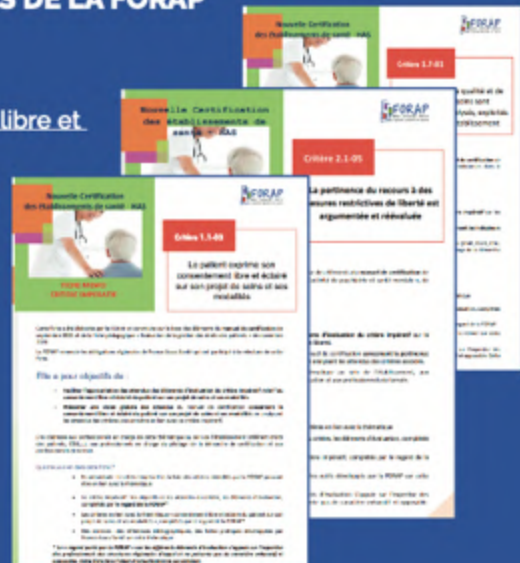
PUBLICATION DE 3 NOUVELLES FICHES MÉMOS DE LA FORAP SUR LES CRITÈRES IMPÉRATIFS !

Découvrez-les dès à présent !

- **Critère 1.1-03** : Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités
- **Critère 2.1-05** : La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté est argumentée et réévaluée
- **Critère 3.7-03** : Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) sont communiqués, analysés, exploités à l'échelle de l'établissement

A découvrir également, les guides d'entretien traceurs ciblés :

- **Accueil non programmé**
- **Circuit des médicaments**
- **EIAS - Evénements Indésirables Associés aux Soins**
- **Transport intra-hospitalier**





Autres actualités

CHALLENGE FORAP « ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS »

Vous êtes **53 établissements inscrits** au challenge !
Parmi vous, 23 établissements nous ont transmis leur fiche RETEX.
Nous prenons connaissance et évaluons vos RETEX selon une liste de critères définis au sein de la FORAP. Cela nous permettra de désigner le grand gagnant de ce challenge !

Résultats annoncés en mai



COMPTOIRS QUALITÉ SÉCURITÉ

Nouveauté !

Mise en place des Comptoirs Sécurité PASQUAL dédiés au signalement des EIGS :

- 2 sessions (31 mars et 12 mai 2022 à 13h) sont proposées aux établissements sanitaires et
- 2 sessions (16 et 30 juin 2022 à 13h) sont proposées aux établissements médico-sociaux.

Selon votre agenda, vous avez la possibilité de vous inscrire aux sessions de votre choix. Ces 4 comptoirs sont construits sur le même schéma :

- focus sur les décrets du 25 novembre 2016 et du 21 décembre 2016
- comment rédiger les volets pas à pas
- cas concrets
- FAQ.



[Plus d'informations et inscriptions](#)



Revue de littérature

COMMENT CONSTRUIRE UN BON INDICATEUR GLOBAL CAPABLE DE MESURER LA QUALITÉ DES SOINS D'UN SERVICE DANS SA GLOBALITÉ ?

Les indicateurs précis de qualité des soins sont des indicateurs «que nous savons bien faire», «que nous avons l'habitude de faire». Ces indicateurs mesurent dans les services le pourcentage de suivi de bonnes pratiques (lavage des mains par exemple). Il est encore difficile de construire des indicateurs plus globaux, par exemple sur la qualité des soins délivrée par l'ensemble d'un service de soins, ou d'une réanimation, car on assemble forcément plusieurs indicateurs qu'il faut choisir, pondérer entre eux et assembler dans un ensemble logique.

L'étude propose une revue de littérature en anglais et en allemand. 62 articles ont été retenus en choix final parmi les 366 sélectionnés en première lecture.

Les études se sont basées sur le contenu de divers domaines pour structurer la construction ciblée (par exemple, les dimensions de qualité, les éléments du parcours de soins et les priorités politiques), fournissant ainsi un cadre d'évaluation de la validité du contenu.

La revue a révélé quatre critères essentiels à la construction d'un indicateur de la qualité globale : le coût de la mesure (21% des études), la hiérarchisation des indicateurs «essentiels» (21%), l'absence de redondance (13%) et la taille de l'ensemble (15%).

Quatre autres critères additionnels ont été identifiés : l'implication du service à évaluer (69%), l'utilisation d'un cadre conceptuel de référence (44%), la définition claire de l'objectif de la mesure globale (26%) et la transparence du processus de développement de l'indicateur et de sa mesure (8%).

Schang, L., Blotenberg, I., & Boywitt, D. (2021). What makes a good quality indicator set ? A systematic review of criteria. *International Journal for Quality in Health Care*, 33(3), mzab107

<https://academic.oup.com/intqhc/article/doi/10.1093/intqhc/mzab107/6324323>

CONSÉQUENCES SUR LES SOINS D'UN MAUVAIS CLIMAT DANS LE SERVICE

Des études récentes suggèrent que les comportements inacceptables, y compris l'intimidation, la discrimination et le harcèlement entre les soignants peuvent augmenter la fréquence des erreurs, des événements indésirables et des complications liées aux soins.

L'objectif de cette revue est de résumer les preuves actuelles de l'impact de ces comportements entre les professionnels de santé sur la qualité et la sécurité des soins.

La revue porte sur des articles publiés entre 1990 et 2021. Les études incluses portent sur l'évaluation des effets d'un comportement inacceptable sur la qualité des soins, la productivité au travail ou les résultats pour les patients. 36 études ont été incluses parmi les 2559 études sélectionnées.

Malgré la qualité mitigée des preuves et certaines incohérences dans la force des associations rapportées, le poids global des preuves montre que le comportement inacceptable affecte négativement la performance clinique des professionnels de santé, la qualité des soins, la productivité au travail et les résultats pour les patients. Les recherches futures devraient se concentrer sur l'évaluation et la mise en œuvre d'interventions visant à réduire la fréquence de ces comportements.

Guo L, Ryan B, Leditschke IA, et al. Impact of unacceptable behaviour between healthcare workers on clinical performance and patient outcomes : a systematic review BMJ Quality & Safety - Published Online First : 19 January 2022. doi : 10.1136/bmjqs-2021-013955

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/35046101/>

LA MESURE DE LA QUALITÉ DES SOINS PERÇUE PAR LES PATIENTS : UN RÔLE CLÉ DANS LA TRANSFORMATION VERS DES SYSTÈMES DE SANTÉ CENTRÉS SUR LA PERSONNE

La HAS a publié dans la revue «Risque & Qualité» un article sur l'évaluation de la qualité en établissements de santé selon le point de vue du patient.

Trois types de mesures évaluent la qualité des soins perçue par les patients avec des outils distincts :

- les Patient-reported outcome measures (PROMs) pour le résultat des soins,
- les Patient-reported experience measures (PREMs) pour l'expérience des soins,
- les questionnaires de satisfaction des patients pour la réponse à leurs attentes.

De nombreux pays ont adopté ces mesures qui permettent d'améliorer la communication entre les patients et les professionnels, de personnaliser les prises en charge et de mieux suivre la santé

des patients. Elles sont parfois utilisées pour la comparaison des offreurs de soins, la diffusion publique des résultats, et peuvent être intégrées dans les modalités de financement des soins. Cependant, en France, ces indicateurs sont encore peu présents dans la pratique clinique courante, notamment en raison de difficultés perceptuelles et techniques rencontrées par les professionnels et les patients. Pour favoriser leur appropriation, il convient de mieux informer les publics concernés et de soutenir les démarches mises en place sur le terrain.

L. Thuong C., Calmus S., Legris C., Morin S., May-Michelangeli L. La mesure de la qualité des soins perçue par les patients : un rôle clé dans la transformation vers des systèmes de santé centrés sur la personne, Risques et Qualité, 2022, Janvier

<https://www.hygienes.net/boutique/risques-qualite/la-mesure-de-la-qualite-des-soins-percue-par-les-patients-un-role-cle-dans-la-transformation-vers-des-systemes-de-sante-centres-sur-la-personne/>



Annexe 8 : Affiche « Que faire lors de la survenue d'un décès d'un nouveau-né et/ou d'un événement indésirable grave lié aux soins ? »

Campagne de sensibilisation à la déclaration et à l'analyse des événements indésirables graves

PASQUAL
PACA Sécurité Qualité

iesS



QUE FAIRE LORS DE LA SURVENUE D'UN DÉCÈS D'UN NOUVEAU-NÉ ET/OU D'UN ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE GRAVE LIÉ AUX SOINS ?

La naissance d'un enfant est la plupart du temps un événement heureux ; il arrive malheureusement que ce dernier soit endeuillé par un décès néonatal inattendu. Cet événement, même s'il est rare, est toujours éprouvant pour les familles et pour les professionnels de santé.

LA DÉMARCHE DE SIGNALEMENT-ANALYSE PERMET DE :

- Comprendre ce qui s'est passé (recherche des causes)
- Réduire la survenue des événements
- Prévenir les récurrences (mise en place de plan d'actions d'amélioration)

Il est primordial de signaler systématiquement tout Événement Indésirable Graves associé aux Soins (EIGS) (dont les décès inattendus) pour développer un partage d'expérience au niveau national et régional.

QUE SIGNALER ?

- Tout décès d'un nouveau-né survenu lors de l'accouchement, à la naissance ou dans le service de néonatalogie où il est hospitalisé et dont la survenue est inattendue.
- Tout événement indésirable grave lié aux soins engageant le pronostic vital et /ou responsable de séquelles durant l'hospitalisation du nouveau-né.

Le décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016 relatif à la déclaration des **événements indésirables graves associés à des soins** et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients règlemente le signalement de tout **événement indésirable grave associé aux soins inattendu** dont les conséquences sont : le décès, la mise en jeu du pronostic vital ou le probable déficit fonctionnel permanent y compris les malformations congénitales. Tout professionnel de santé, quels que soient son lieu et mode d'exercice, tout représentant d'établissement, qui en a connaissance doit en faire la déclaration sur le portail national.



QUI PEUT AIDER À L'ANALYSE APPROFONDIE DES CAUSES ?

La Structure Régionale d'Appui à la qualité et à la sécurité des soins (SRA PASQUAL) et le réseau périnatalité de votre région.

La SRA PASQUAL propose une aide méthodologique à l'analyse des décès et événements indésirables graves **associés aux soins** :

Écrivez à l'adresse mail :

pasqual@sraq.fr
[Site internet](#)

Le Réseau Méditerranée « Périnatalité en PACA-Corse Monaco » permet un partage d'expériences :

Écrivez à l'adresse mail :

accueil@reseauperinatmed.fr
04 91 92 95 21
[Site internet](#)



COMMENT SIGNALER ?

Pour tout signalement :

En établissement de santé, respectez la **procédure interne de déclaration de votre établissement**

Hors établissement de santé, vous pouvez le signaler directement sur le portail national de signalement :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

POURQUOI SIGNALER ?



Il est primordial de signaler systématiquement tout Événement Indésirable pour **comprendre** ce qui s'est passé grâce à une **analyse approfondie des causes**.

Cette démarche permet de **partager** le retour d'expérience au niveau de votre établissement mais aussi au niveau régional et national.

*Déclarer les événements indésirables graves (EIGS) site
HAS Mis en ligne le 17 sept. 2020.*



RAPPELS



En cas de décès inexpliqué et inattendu d'un nouveau-né, les explorations doivent être exhaustives afin d'en déterminer la cause (infectieuse, malformative, génétique, métabolique, etc..). Aussi, la réalisation d'une autopsie médicale est indispensable.

Cette sensibilisation au signalement des décès néonataux complète le recueil des décès au domicile des nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans au sein des 2 Centres de Référence de la Mort Inattendue du Nourrisson (CRMIN) de la région PACA-Corse-Monaco.

CRMIN MARSEILLE - Dr Patricia GARCIA-MERIC -
04.91.38.40.40
patricia.garcia@ap-hm.fr

CRMIN NICE - Dr Mickael AFANETTI - 04.92.03.03.65
Afanetti.m@pediatrie-chulenal-nice.fr

QUE FAIRE LORS DE LA SURVENUE D'UN DÉCÈS MATERNEL ET/OU D'UN ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE GRAVE LIÉ AUX SOINS ?

La naissance d'un enfant est la plupart du temps un événement heureux ; il arrive malheureusement que ce dernier soit endeuillé par un décès maternel inattendu. Cet événement, même s'il est rare, est toujours éprouvant pour les familles et pour les professionnels de santé.

LA DÉMARCHE DE SIGNALEMENT-ANALYSE PERMET DE :

- Comprendre ce qui s'est passé (recherche des causes)
- Réduire la survenue des événements
- Prévenir les récurrences (mise en place de plan d'actions d'amélioration)



LES ÉTUDES DONNENT DES CHIFFRES :

Nombre de décès maternels en France* : 10,3/100 000 naissances dont 56% sont jugés comme évitables.

*Les morts maternelles en France : mieux comprendre pour mieux prévenir. 5e rapport de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), 2010-2012 Publié le 1er janvier 2017 Santé Publique France

QUE SIGNALER ?



En France, tous les décès concernant une femme pendant sa grossesse et jusqu'à un an après son accouchement sont **suivis et enregistrés** au niveau national par l'INSERM et ce **quelle qu'en soit la cause** : accouchement, accident de la voie publique, cancer, arrêt cardio-respiratoire, AVC, suicide...



De plus, le décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016 (relatif à la déclaration des événements indésirables graves associés à des soins et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients) **règlemente** le signalement de tout **événement indésirable grave associé aux soins inattendu** dont les conséquences sont : le décès, la mise en jeu du pronostic vital ou le probable déficit fonctionnel permanent y compris les malformations congénitales.



Tout professionnel de santé, quels que soient son lieu et mode d'exercice, tout représentant d'établissement, qui en a connaissance doit en faire la déclaration sur le portail national.



COMMENT SIGNALER ?

Pour tout signalement :

En établissement de santé, respectez la **procédure interne de déclaration de votre établissement**

Hors établissement de santé, vous pouvez le **signaler directement sur le portail national de signalement :**

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Contactez le réseau de périnatalité de votre région pour le recueil INSERM :

accueil@reseauperinatmed.fr - 04 91 92 95 21



POURQUOI SIGNALER ?

Il est primordial de signaler systématiquement tout Événement Indésirable pour **comprendre** ce qui s'est passé grâce à une **analyse approfondie des causes**.

Cette démarche permet de **partager** le retour d'expérience au niveau de votre établissement mais aussi au niveau régional et national.

Déclarer les événements indésirables graves (EIGS) site HAS Mis en ligne le 17 sept. 2020.



QUI PEUT VOUS AIDER ?

La Structure Régionale d'Appui à la qualité et à la sécurité des soins (SRA PASQUAL) et le réseau périnatalité de votre région.

La SRA PASQUAL propose une aide méthodologique à l'analyse des décès et événements indésirables graves **associés aux soins** :

Écrivez à l'adresse mail :

pasqual@sraq.fr

[Site internet](#)

Le Réseau Méditerranée « Périnatalité en PACA-Corse Monaco » permet un partage d'expériences :

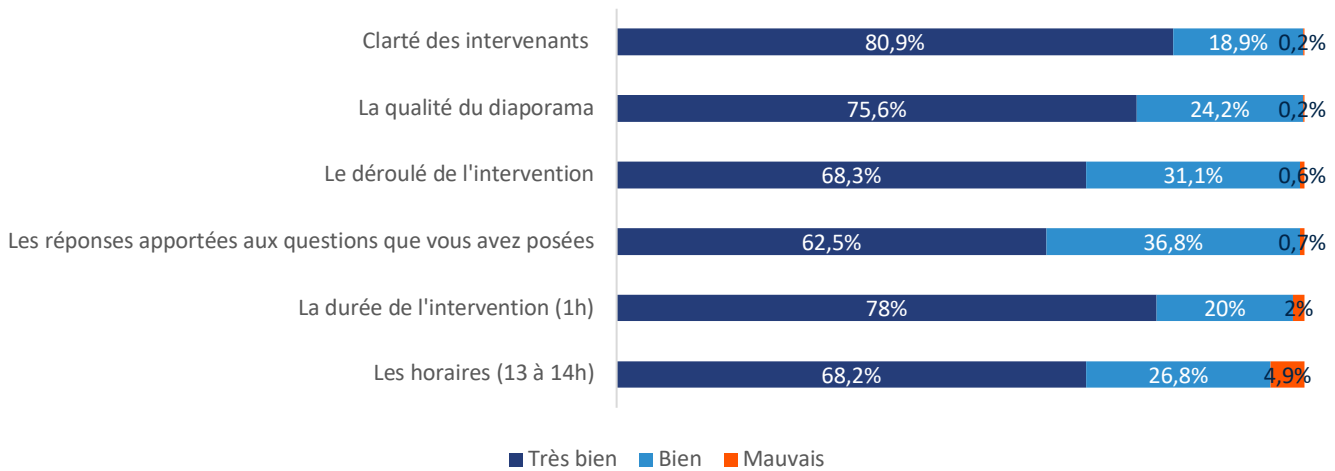
Écrivez à l'adresse mail :

accueil@reseauperinatmed.fr

04 91 92 95 21

[Site internet](#)

Annexe 10 : Satisfaction des comptoirs qualité nouvelle certification



« C'est un format très intéressant, les interventions parfaites. »

« J'apprécie beaucoup le côté opérationnel des interventions, la durée et le côté replay car pas toujours facile d'être dispo, même si 13h c'est parfait comme créneau. »

« Ces comptoirs QUALITÉ sont une aide précieuse. Une heure, c'est parfait et en VISIO, très bien. Merci à toute l'équipe de PASQUAL »

« Continuez, c'est formidablement intéressant, efficace et bien fait ! »

« Super format ! encore un grand merci »

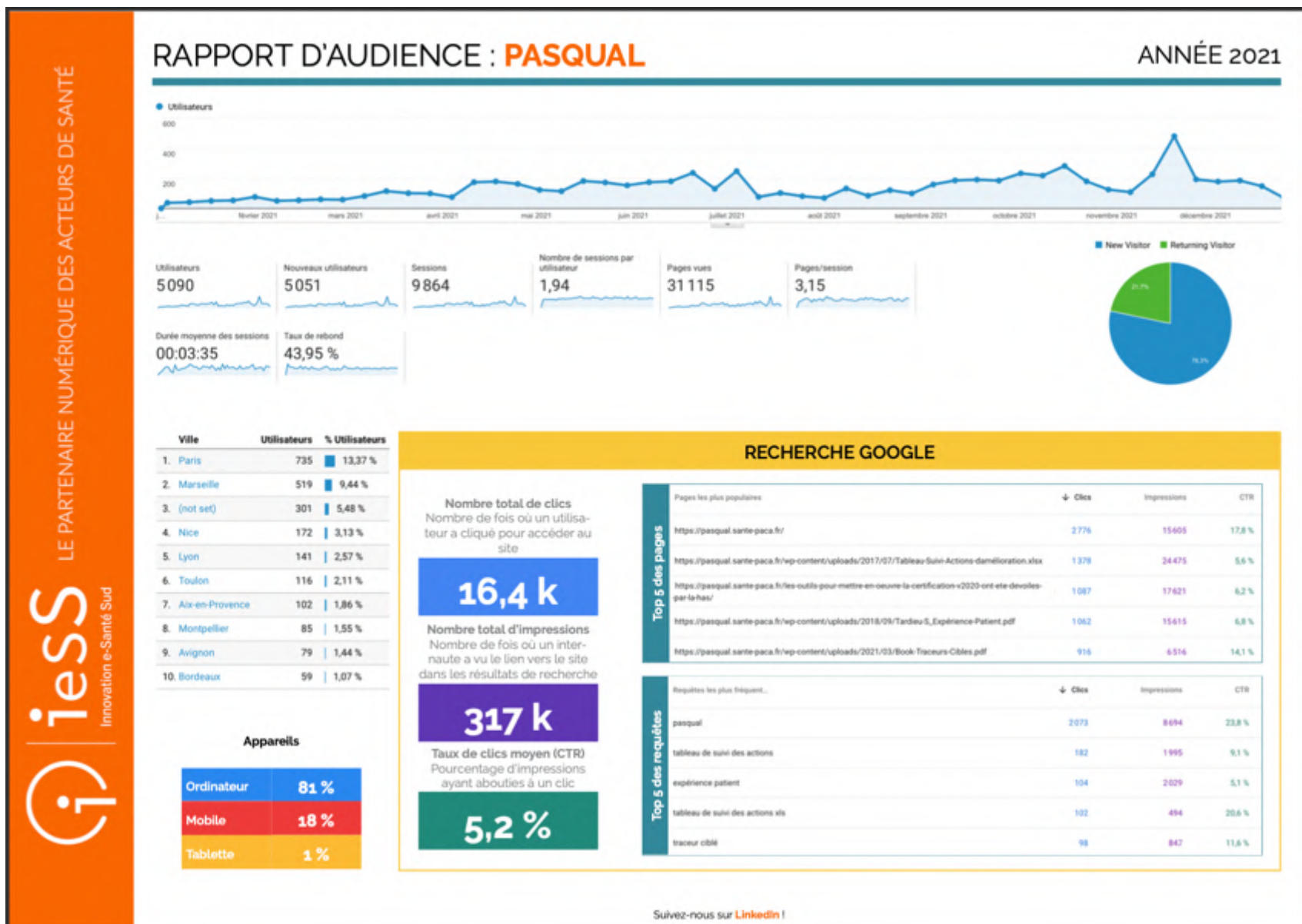
« Vos interventions sont claires et synthétiques ! »

« Pour moi, c'était juste un peu petit à la lecture et le défilé des diapos, un poil rapide. Mais comme vous allez nous envoyer le PPT : c'est parfait. Vraiment très bien et efficace !!! »

« Préférence pour une réponse aux questions en direct et non par écrit après le comptoir. »

« Les premières minutes sont redondantes lorsque nous avons participé à plusieurs comptoirs qualité. »

Action d'amélioration : depuis les comptoirs thématiques d'octobre, ces slides ont été supprimées.



ENQUÊTE SUR LA CULTURE DE SÉCURITÉ AU SEIN DE NOTRE ÉTABLISSEMENT



Notre établissement s'est engagé dans une enquête "Culture de sécurité en EHPAD" dans le cadre d'une campagne inter-régionale organisée par la Structure régionale d'appui de notre région.

POURQUOI ?

La sécurité et le bien-être de nos résidents sont des enjeux majeurs pour notre établissement. C'est pour cette raison que nous avons eu à coeur de nous inscrire dans cette action.

L'enquête a pour but de mesurer la perception de la Culture de sécurité auprès de l'ensemble des professionnels.

La synthèse et l'utilisation des résultats nous aideront à :

- ✓ Maîtriser les risques les plus importants liés à notre organisation
- ✓ Améliorer la qualité des soins et des accompagnements de nos résidents
- ✓ Renforcer la culture partagée entre professionnels et résidents



COMPTEZ SUR LA MOBILISATION DE NOS
PROFESSIONNELS POUR VOTRE SÉCURITÉ
ET VOTRE BIEN ÊTRE !